

LA JUSTICE

“DIEU ET MON DROIT”

Adresse : LA JUSTICE, QUÉBEC.

SAMEDI, 18 SEPTEMBRE 1886.

RÉDIGÉ EN COLLABORATION

AUTOMNE 1886

L. A. BERGEVIN,
TAILLEUR-FASHIONNABLE
35 à 45, Rue Notre-Dame,

Ayant maintenant en magasin mon assortiment au complet de TWEED EN GLAIS, SCOSSAIS, FRANÇAIS ET CANADIEN pour Habillement d'automne et d'hiver, j'invite les Amateurs de belles marchandises à venir visiter mon étalage, qui n'est pas surpassé par aucune autre maison à Québec.

Mon département de confection de HAUTES SUR COMMANDE étant sous l'habile direction de deux célèbres ARTISTES-TAILLEURS, ne laisse rien à désirer sous le rapport de l'élégance de coupe, du fini et de la main-d'œuvre, ce qui me donne l'avantage de pouvoir garantir une parfaite satisfaction à tous ceux qui voudront bien m'honorer de leur patronage.

Un TAILLEUR SPÉCIAL est attaché au département pour la confection de MANTEAUX, VESTES ET GILETS

POUR DAMES
Coupe, élégance et chic parfait.
PRIX MODÉRÉS
15 sept. 1886. 368

EUGENE ARAM

LIVRE CINQUIÈME
CHAPITRE IV
(Suite.)

—Mais pensez donc si le prisonnier était condamné, quel coup terrible pour elle ! Et même s'il était acquitté, sa joie pourrait également lui être fatale ; pour l'amour du ciel, retenez-la !

—Que faire, Walter ? dit Eléonore en se tordant les mains, nous ne pourrions la retenir. Mon père a fini par me défendre de m'opposer à ses desirs. Le médecin lui-même dit qu'il serait aussi dangereux de la retenir que de la laisser faire.

—Et mon père ajoute d'une voix calme et sombre qui me brise le cœur : « Tais-toi, Eléonore. Si l'innocent doit périr, plus tôt elle le rejoindra, mieux cela vaudra. Je serai heureux alors de savoir dans un autre monde tous ceux que j'aime ! »

—Comme cette homme étrange paraît vous avoir tous fascinés ! s'écria Walter avec amertume.

Eléonore ne répondit pas ; elle n'avait jamais partagé l'engouement de toute sa famille pour Aram.

—Eléonore ! reprit Walter, qui depuis quelques minutes se promenait de long en large d'un air agité comme un homme qui prend une résolution énergique ; il s'arrêta brusquement, et posant sa main sur le bras de sa cousine : « Eléonore, répète-t-il, j'y suis décidé. Pour la tranquillité de mon âme, il faut que je voie Madeleine ce soir. Il faut qu'elle me pardonne d'avoir été l'instrument aveugle de la Providence qui l'a si cruellement éprouvée. Mon repos dans ce monde dépendra peut-être de cette entrevue. Si Aram venait à être condamné... etc. en un mot, coûte que coûte, il faut que je la voie.

—Elle ne voudra pas en entendre parler, je le crains dit Eléonore effrayée. Vous ne pouvez certainement pas la voir. Vous ne savez pas dans quelle disposition d'esprit elle se trouve.

—Eléonore ! reprit Walter, d'un ton résolu, j'y suis décidé. En disant ces mots il se dirigea vers la maison.

—Puisqu'il le faut absolument, dit Eléonore, dont les nerfs avaient été ébranlés par les scènes et les chagrins des sept derniers mois, puisqu'il le faut, attendez un peu, je vais rentrer, parler à Madeleine et la préparer à votre visite.

—Comme vous voudrez, ma bonne et gentille cousine. Je compte sur votre présence et sur votre amitié pour obtenir cette entrevue. Vous réussirez si vous le voulez, j'en suis convaincu.

—N'y comptez pas trop, Walter ; tout ce que je puis vous promettre, c'est d'employer toute mon influence, répondit Eléonore, qui rougit pendant que son cousin lui baisait la main. Puis remontant rapidement l'allée, elle disparut bientôt dans la maison.

Walter se promena d'abord quelques instants ; mais impatient de revoir Eléonore, il quitta ce bosquet forma par les arbres du jardin, et se trouva devant la maison : la lune éclairait en plein les croisées et rejetait dans l'ombre la verte pelouse. Il s'approcha peu à peu, et regardant par une des fenêtres, il aperçut Eléonore penché au-dessus d'un lit. Il s'arrêta, sa respiration devint haletante ; il se rappela le vieux manoir où ils demoraient tous à Grassdale, le petit salon dont la croisée était garnie d'ambrières, leurs soirées d'autrefois, si gaies et si heu-

reuses, alors que lui-même était le plus joyeux et le plus aimé de tous. Maintenant il se trouve devant une maison étrangère et désolée ; tous ceux qui l'aimaient autrefois l'évitent maintenant, tous ont le cœur brisé, car que doit leur apprendre la journée du lendemain ? Il poussa de profonds gémissements, et pour ne pas être entendu, il se retira sous l'ombrage des arbres. Peu d'instants après une porte s'ouvrit à droite de la maison, et Eléonore s'avança d'un pas rapide.

— Venez, mon cher Walter, dit elle, Madeleine consent à vous voir ; quand je lui ai dit que vous étiez ici, et que vous désiriez une entrevue, elle a réfléchi un moment et m'a priée de vous faire entrer.

—Que Dieu l'en récompense ! dit le pauvre Walter, en essayant ses larmes pendant qu'il suivait Eléonore.

—Vous allez la trouver bien changée ! lui dit-elle tout bas lorsqu'ils furent arrivés à la porte ; vous devez vous y attendre !

Walter répondit par un geste expressif, et Eléonore le fit entrer dans une chambre qui communiquait par une porte vitrée avec celle de Madeleine. Il suivit sa belle cousine en amortissant le bruit de ses pas et en retenant son haleine, et se trouva bientôt auprès d'un lit sur lequel Madeleine était étendue.

Elle lui tendit sa main qu'il pressa sur ses lèvres sans même oser lever les yeux sur la jeune fille : « Ainsi dit-elle, après un moment de silence, vous avez désiré me voir Walter ! C'est une nuit pleine d'angoisse pour nous tous !

—Pour nous tous ! répéta Walter en appuyant sur ces mots, et pour moi plus que pour personne !

—Nous avons passé de bien mauvais jours depuis que nous nous sommes vus ! reprit Madeleine ; et d'un long silence, un silence embarrassant succéda à ses paroles.

—Madeleine, ma chère Madeleine, dit enfin Walter en se jetant à genoux ; vous que depuis mon enfance j'ai toujours aimée avec tant d'amour et de passion, vous qui m'êtes encore et qui me serez toujours si chère tant que je vivrai, dites-moi, dans ce moment si pénible et si cruel de notre destinée, dites-moi un seul mot de consolation ; dites-moi qu'au milieu de ces horribles événements vous sentez dans votre cœur que je ne suis pas coupable, que ce n'est pas volontairement que j'ai amené le malheur sur notre maison, et blessé mortelle ce cœur dont je voudrais acheter le repos au prix du plus pur de mon sang ; ou si vous ne voulez pas me rendre cette justice dites-moi au moins que vous me pardonnez !

—Je vous pardonne, Walter ! Je vous rends justice ! répondit Madeleine avec énergie ; et se relevant sur son coude : « Il y a longtemps j'ai compris combien il était peu raisonnable de ma part de vous blâmer, car vous n'avez été que l'instrument passif du destin. Si je n'ai pas voulu vous voir ce n'était pas par ressentiment, mais par faiblesse par manque d'énergie. Que le Seigneur vous protège et vous bénisse, mon cher cousin ! Je sais que votre cœur a saigné au moins autant que le nôtre ; aujourd'hui même je le disais à mon père, si je ne devais jamais vous revoir, je désirais que, comme souvenir de moi, ou vous fit connaître mes paroles de bienveillance à votre égard. Ne pleurez pas Walter ! C'est une chose effrayante de voir un homme pleurer ! Je ne l'ai vu pleurer qu'une seule fois, il y a longtemps, bien longtemps de cela. Il ne trouve plus de larmes dans les jours de danger et de terreur ! Mais n'en parlez pas. C'est un monde bien mauvais que celui dans lequel nous vivons, j'en suis fatiguée ! Et vous Walter ? Pourquoi me regardez-vous ainsi, Eléonore ? Je ne suis pas folle ! Vous a-t-elle dit que je l'étais ? Ne la croyez pas ! Regardez-moi ! je suis calme et recueillie ! Demain pourtant c'est... Oh Dieu ! Oh Dieu !

Madeleine couvrit sa figure de ses deux mains, et garda le silence pendant quelques instants. Quand elle releva la tête ses yeux rencontrèrent ceux de Walter ; à travers les larmes que la douleur de l'agonie arrache à l'homme le plus énergique Walter contemplait ces traits et ce visage dont il ne restait plus rien que cette expression noble et divine qui avait toujours été le caractère de sa beauté.

—Oui, Walter je dépérissais de vue d'où. Grâce à Dieu, qui mesure le vent à la toison de la brebis, nous ne serons pas séparés longtemps, si le sort est contre lui. Avant une semaine je pourrai être avec lui dans le ciel ! qu'aurons-nous alors à regretter ?

Eléonore se jeta au cou de sa sœur, en plourant à chaudes larmes. « Oui, nous regretterons de ne pas t'avoir avec nous, Eléonore, mais toi aussi, tu seras bientôt fatiguée du monde ; c'est un triste séjour, c'est un séjour trompeur, plein d'embûches et de pièges. Chacun de nos

pas peut amener notre perte. Tu l'éprouveras bientôt, Eléonore ! Et toi, et mon père, et Walter, vous viendrez nous rejoindre ! Ecoutez ! l'horloge sonne ! Demain soir à cette heure quel triomphe ! Ou pour moi moi du moins ajouta-t-elle d'une voix basse qui glaça d'épouvante ceux qui l'entendaient, quel repos !

Heureusement pour tout le monde cette scène désolante fut tout à coup interrompue. Lester entra dans la chambre. Son pas était devenu lourd et sa démarche pénible.

— Comment Walter ici ? dit-il en jetant un regard étonné sur les assistants. Madeleine s'écria : « Tu l'as vu ! Tu l'as vu ! Comment va-t-il ? quel air a-t-il ? Mais je sais que son cœur courroucé ne se laisse pas abattre. Que l'a-t-il dit pour moi ? etc. etc. » dis-moi tout, mon père, vite, vite !

—Ma pauvre enfant ! malheureux que je suis, murmurait Lester en croisant les bras ; mais c'est lui, Madeleine, qui nous apprend à avoir du courage et de l'espérance.

Un héros, à la veille d'une bataille, n'est pas plus calme et plus tranquille ! Il a souri plusieurs fois, comme ja lis, et c'est nous qui pleurons, c'est nous qui avons peur. Mais nous n'avons fait que parler de toi, Madeleine, c'est à peine s'il voulait me laisser parler d'autre chose ! Quel bon cœur ! quelle âme noble ! Et dire que demain le hasard peut tout briser. Seigneur, sois juste, et que ta foudre atteigne le vrai coupable, et ne frappe pas l'innocent !

— Amen ! dit Madeleine, d'une voix pénétrée.

— Amen ! répéta Walter, en portant sa main à son cœur.

(A suivre)

La bibliothèque de Jules Janin.

La bibliothèque de Jules Janin n'était guère moins connue que son maître. Il lui avait réservé, dans son chalet de Passy, une salle qu'éclairaient à l'envi les chants des oiseaux, les parfums des fleurs et les rayons de soleil entrant de toutes parts. Il n'est guère d'écrivain qui n'ait vu au moins une fois, de ce cadre lumineux et riant, assis sur le fauteuil de cuir où était mort Béranger et que lui avait légué le chansonnier, ce prince du feuilleton qui ressemblait un peu au roi d'Yvetot. Dans les dernières années de sa vie, on le trouvait tous les jours et tout le jour, comme il aimait à le dire. Il avait l'accueil hospitalier et cordial, le rire sonore, le cœur ouvert, la main facilement tendue, la conversation colorée, abondante en traits gaulois, en citations latines et aussi en jurons français. Les livres apparaissaient dans un beau corps de bibliothèque, avec d'élégants et riches reliures qui charmaient l'œil tout d'abord ; et, si on les ouvrait, les vignettes, les grandes marges, le papier, l'impression continuaient la séduction commencée. On connaissait sa passion pour les beaux livres, et ses amis la flattaient à l'envi, ses justiciables aussi, éditeurs ou écrivains. Le meilleur moyen de se concilier la bienveillance un peu capricieuse du critique influent était de lui envoyer un exemplaire de choix, tiré sur papier de Hollande ou de Chine, sur vélin, sur papier rose, bleu ou jonquille, car son goût n'était pas dépourvu d'une sorte d'aimable enfantillage.

Comment n'eût-il pas été le bienvenu, l'auteur qui se présentait à son juge en si pimpant équipage, tout habillé de neuf par Duru, Capé ou Bazouzet ? On peut dire que le plus clair de la bibliothèque de Janin provenait de cadeaux, mais qui n'était pas tous intéressés. Madame de Gasparin lui envoyait une belle Bible protestante ; madame Hélène Fould une *Histoire du vieux et du nouveau Testament*, en deux volumes in-folio enrichis de quatre cents figures, publiée chez Pierre Mortier, l'an 1700 ; Ponsard, — Catulle, Tibulle et Propertius, première édition alpine, avec cette suscription : « De la part de Catulle, de Tibulle et de Propertius à l'ami d'Horace, hommage confraternel » et Roger de Beauvoir, le *Caton de Cicéron*, ex typis Barbou, 1758, avec le quatrain suivant :

A toi cet orateur romain,
Philosophe au brillant plumage ;
Accepte Caton de ma main :
C'est un fou qui te donne un sage.

Le bibliophile Jacob, qui fut, avec Charles Nodier, Aimé Martin, Pixécourt, l'un de ses premiers initiateurs, lui faisait cadeau, pour stimuler son ardeur naissante, du *Démon travesti, découvert et confus*, et du *Fruit mourir*, par M. Jacques-Jacques : mademoiselle Rachel, d'un manuscrit donnant jour par jour, dans les tableaux admirablement calligraphiés, les ouvrages représentés à la Comédie-Française avec le concours de la grande tragédienne depuis son début jusqu'en 1855, et le chiffre des recettes. Madame Docho lui adressait une édition originale de Ronsard : « offert à J. Janin par la Dames aux camélias » ; la reine

Mario-Amélie, un exemplaire non rogné de la précieuse édition du Regnier-Elzévir (1652), et un superbe exemplaire des *Marguerites de la Marguerite des princesses*, provenant de la bibliothèque du duc d'Anjou, — un livre qui s'est vendu 1,050 francs à la vente Solar, et qui est monté à 2,800 à la vente Janin ; enfin, car il faut se borner, et nous voulons finir par cet exemple, qui n'est pas le moins étonnant de tous, mademoiselle Suzanne Lagier lui donnait un *Faustus*, in-40, sorti des presses d'Alde en 1572, en écrivant sur la garde : *Exmunicentia equidem nostra, ano J.-C. 1847*. On voit que princes et journalistes, reines et comédiennes s'accordaient à gâter Janin.

Les éditeurs Ladvocat, Urbain Canel, Gosselin, Jouaust, Pion, Didot tiraient pour lui des exemplaires uniques, qu'ils venaient suspendre en ex-voto dans sa chapelle. Les auteurs s'ingéniaient de leur côté ; mais si nous voulions aborder le chapitre des offrandes d'auteurs, le défilé ne finirait pas. Nous noterons seulement trois ou quatre cas qui sortent du commun. D'abord un drame de M. Adolphe Dumas, en tête duquel le poète a écrit une quarantaine de vers, suivis de cette note : « Janin, cette année-là, était le plus heureux des hommes, et il le méritait bien, car il était le meilleur des hommes. Il eut pour moi un duel à l'épée, une bataille rangée à la plume, et me fit une pension de 2,000 francs.

Les œuvres de Victor Hugo, enrichies de dessins originaux, de portraits, de lettres, de variantes autographes et de délicieuses commodes : « A celui qui, comme poète et comme ami, est inépuisable. A la plume vaillante ailée. Au noble cœur qui comprend et qui célèbre la victoire des vaincus. A l'homme qui, depuis trente ans, est un des éblouissements de Paris.

A JULES JANIN

Sur l'invitation à la valse, manuscrit autographe, Dumas père a écrit à la dernière page : « Non corrigé, et tel qu'il doit être offert à un bibliophile, pour lequel les fautes sont une preuve d'authenticité. » Le manuscrit du *Père prodigue*, d'Alexandre Dumas fils, « le dernier survivant de sept », dit une note de l'auteur, s'est vendu 325 francs, — un peu moins que l'*Honneur et l'argent*, de Ponsard, dont le manuscrit a atteint 400 francs, tandis que ses *Œuvres complètes* en 2 volumes, exemplaire sur grand papier de Hollande, relié par Trautz-Bauzonnet, avec une pièce autographe de quarante vers, montaient à 1,000 frs. — ceci soit dit à la louange de la littérature classique. Citons enfin les manuscrits des *Petits hommes* et des *Petites femmes* de M. Louis Ratisbonne, dont les soixante dessins originaux de M. Edouard de Beaumont ont élevé le prix à 750 francs.

M. Louis Ratisbonne était l'un des assidus visiteurs du chalet de Passy ; il a écrit la notice qui ouvre le catalogue de sa bibliothèque. Ponsard, qu'il avait mis en lumière, s'en était venu mourir chez lui. Mais il n'avait pas toujours été l'ami d'Alexandre Dumas, ni de Victor Hugo, non plus que de mademoiselle Rachel : « Mademoiselle Rachel, disait jadis un admirateur d'Hermione, a été mauvaise dans cent cinquante feuilletons de M. Jules Janin, pour avoir oublié de lui donner des bons le jour de sa fête. » A la suite des *Devoies de Saint-Cyr*, que Dumas avait fait jouer en 1813 à la Comédie Française, il s'était engagé entre le dramaturge et le critique une grande bataille qui ne presageait guère leur liaison future. Janin avait exécuté dans son feuilleton la pièce et l'auteur. Dumas répondit en relevant les bêtises de son adversaire, en le traitant d'ignorant, de Fréron (ce qu'il croyait une grosse injure), d'homme qui mord tout le monde. La polémique alla si loin qu'elle aboutit même à un duel, qui a laissé des souvenirs homériques dans l'histoire des combats singuliers. Les adversaires ne parlaient de rien moins que de s'exterminer et de s'annuler. Ces deux vaillants sortirent pourtant sains et saufs de la terrible rencontre qui devait faire pâlir celle de Roland et d'Olivier, et ils se tendirent la main ; on assure même que ce fut avant de s'être battus, tant chacun d'eux, au moment décisif, craignit de priver la littérature française d'une de ses gloires ! Ils avaient l'amitié aussi facile l'un que l'autre et à partir de ce grand jour, ils se tutoyèrent.

« Ne pouvant mordre notre grand poète dans le *Journal des Débats*, écrivait Dumas, vous avez été l'attendre dans quelque feuilleton obscur de quelque journal ignoré pour le mordre lorsqu'il passait, espérant que, s'il ne mourait pas de sa blessure il mourrait de venin. Ce n'est pas seulement dans un journal ignoré que le critique avait mordu madame Victor Hugo. Ouvrez le *Dictionnaire de la Conversation* ; vous y lirez, dans une notice signée Jules

Janin, des phrases comme celle-ci : « M. Hugo est de bonne heure un novateur pédant et entêté... Qui de nous n'a été affligé par la préface de cette longue tragédie de *Cromwell*, où M. Victor Hugo se mettait sans façon à la place de Racine et du vieux Corneille ? Il se nommait de son plein droit le chef d'une secte qui l'annonçait devoir remplacer tout à fait le XVII^e siècle, la grande époque de la vérité, du talent et du génie. M. Victor Hugo démolissait tout notre passé poétique en vrai jeune homme et, qui plus est, il démolissait Racine comme un homme qui ne comprend pas Shakespeare... *Cromwell* a été enterré sous la préface et ne s'en est pas relevé depuis... Sa tragédie d'*Hernani* était longue, invraisemblable, mal arrangée : le dénouement en était impossible. Et pourtant *Hernani* est encore le meilleur drame de Victor Hugo. Tout ce qu'il a fait depuis pour le théâtre nous paraît chose misérable... Comme dramaturge, M. Victor Hugo est bien loin, mais bien loin de Victor Ducange et de Guilbert de Pixécourt. A force d'imiter Shakespeare, dont il n'a jamais connu la portée poétique, M. Victor Hugo nous a tout à fait rejetés dans l'enfance de l'art. »

Mais ce n'est pas une contradiction de plus qui a jamais effrayé Jules Janin. Sa critique au jour le jour, légère comme l'oiseau, allait à côté et était poussée par la fantaisie, étant à tous les sautons, et ne relevant que de son caprice. Puis avec sa générosité qui était le fond de sa nature, il a toujours eu un faible pour les vaincus. Lorsque Victor Hugo fut exilé, Jules Janin lui envoya son *Journal des Débats* avec son *Histoire de la littérature dramatique*, un chaleureux hommage, auquel répondit la voix de Jersey :

Merci, toi dont le cœur aime, sentit, Merci, devin ! merci, frère, poète, esprit, Qui vient chanter cet hymne à côté de moi ! Tu changes en blancheur la nuit de ma jeunesse, Et tu fais un autel de lumière mondaine Du tas de pierres noir dont on m'a labié. [Prière.] Le ciel s'est éclairé sur mon feu sonore Et ton livre, en venant, à fait venir l'aurore. [Refrain.]

Vous voyez de choses il peut tenir dans un catalogue ! Et il faut arrêter les souvenirs que nous suggère à chaque pas celui-ci. Dans sa partie moderne, qui est la plus importante, c'est comme une revue, incomplète sans doute et irrégulière, mais pleine de rencontres imprévues et piquantes, de la littérature et des écrivains depuis quarante ans. On dit quelquefois : « Ennuyez et aridez comme un catalogue. Quelle erreur ! Un catalogue bien fait, comme celui de M. Labitte a dressé l'inventaire vivant de cette bibliothèque, en le relevant de notes qui prennent la fleur de chaque article, je ne sais rien de plus amusant, rien de plus varié ! A chaque ligne une idée s'éveille et une figure se lève. Celui-ci restera dans les archives des amateurs. J'y dois signaler pourtant une bête analogue à celles de ces bibliographes qui ont rangé le *Pastor fido* de Guarini parmi les ouvrages ecclésiastiques ; la *Sauces au verjus*, pamphlet contre M. de Verjus, ambassadeur de France, avec les livres de cuisine, et l'opuscule en vers de Pierre Gringore contre la papauté ; la *Chasse du cerf des cerfs*, — allusion épigrammatique au *seruus serorum Dei*, — un nombre des traités de vénénerie. Le libraire, trompé par le titre, a classé sous l'étiquette *Jurisprudence* le *Plaidoyer pour ma maison*, de l'auteur Tisserant, qui est une apologie du théâtre sous un titre suggéré par Jules Janin lui-même, grand latiniste et grand cicéronien. La voilà donc dispersée maintenant à tous les points de l'horizon, cette bibliothèque amassée avec tant d'amour et pour laquelle son maître rêvait l'immortalité ! L'intention formelle de Jules Janin était qu'elle fut léguée à un corps savant ou à un établissement public. Sa veuve l'offrit d'abord à l'Académie, qui dut décliner poliment le don à cause des conditions onéreuses qu'y mettait la piété conjugale de la donatrice. L'institut l'avait refusé ; la ville natale du critique, Saint-Etienne, ne put l'obtenir. Eh ! qu'aurait fait, je vous le demande, tous ces poètes imprimés sur papier rose et magnifiquement habillés de maroquin rouge ou de cuir de Russie, dans ce royaume de la houille, dans cette capitale des hauts fournaux ? Puis ce fut la Bibliothèque de l' Arsenal qui devait s'annexer cette atrayante collection, en lui faisant les honneurs d'une salle particulière, où l'on eût réuni aux livres les tableaux, les bustes et les médailles. La veuve bien-tôt surprise elle-même par la mort, n'a pas eu le temps d'assurer l'exécution de sa volonté, et finalement les 1,376 numéros du catalogue ont été ajoutés à un peu plus de 80,000 francs à la riche succession de madame Janin.

« M. Hugo est de bonne heure un novateur pédant et entêté... Qui de nous n'a été affligé par la préface de cette longue tragédie de *Cromwell*, où M. Victor Hugo se mettait sans façon à la place de Racine et du vieux Corneille ? Il se nommait de son plein droit le chef d'une secte qui l'annonçait devoir remplacer tout à fait le XVII^e siècle, la grande époque de la vérité, du talent et du génie. M. Victor Hugo démolissait tout notre passé poétique en vrai jeune homme et, qui plus est, il démolissait Racine comme un homme qui ne comprend pas Shakespeare... *Cromwell* a été enterré sous la préface et ne s'en est pas relevé depuis... Sa tragédie d'*Hernani* était longue, invraisemblable, mal arrangée : le dénouement en était impossible. Et pourtant *Hernani* est encore le meilleur drame de Victor Hugo. Tout ce qu'il a fait depuis pour le théâtre nous paraît chose misérable... Comme dramaturge, M. Victor Hugo est bien loin, mais bien loin de Victor Ducange et de Guilbert de Pixécourt. A force d'imiter Shakespeare, dont il n'a jamais connu la portée poétique, M. Victor Hugo nous a tout à fait rejetés dans l'enfance de l'art. »

Mais ce n'est pas une contradiction de plus qui a jamais effrayé Jules Janin. Sa critique au jour le jour, légère comme l'oiseau, allait à côté et était poussée par la fantaisie, étant à tous les sautons, et ne relevant que de son caprice. Puis avec sa générosité qui était le fond de sa nature, il a toujours eu un faible pour les vaincus. Lorsque Victor Hugo fut exilé, Jules Janin lui envoya son *Journal des Débats* avec son *Histoire de la littérature dramatique*, un chaleureux hommage, auquel répondit la voix de Jersey :

Merci, toi dont le cœur aime, sentit, Merci, devin ! merci, frère, poète, esprit, Qui vient chanter cet hymne à côté de moi ! Tu changes en blancheur la nuit de ma jeunesse, Et tu fais un autel de lumière mondaine Du tas de pierres noir dont on m'a labié. [Prière.] Le ciel s'est éclairé sur mon feu sonore Et ton livre, en venant, à fait venir l'aurore. [Refrain.]

Vous voyez de choses il peut tenir dans un catalogue ! Et il faut arrêter les souvenirs que nous suggère à chaque pas celui-ci. Dans sa partie moderne, qui est la plus importante, c'est comme une revue, incomplète sans doute et irrégulière, mais pleine de rencontres imprévues et piquantes, de la littérature et des écrivains depuis quarante ans. On dit quelquefois : « Ennuyez et aridez comme un catalogue. Quelle erreur ! Un catalogue bien fait, comme celui de M. Labitte a dressé l'inventaire vivant de cette bibliothèque, en le relevant de notes qui prennent la fleur de chaque article, je ne sais rien de plus amusant, rien de plus varié ! A chaque ligne une idée s'éveille et une figure se lève. Celui-ci restera dans les archives des amateurs. J'y dois signaler pourtant une bête analogue à celles de ces bibliographes qui ont rangé le *Pastor fido* de Guarini parmi les ouvrages ecclésiastiques ; la *Sauces au verjus*, pamphlet contre M. de Verjus, ambassadeur de France, avec les livres de cuisine, et l'opuscule en vers de Pierre Gringore contre la papauté ; la *Chasse du cerf des cerfs*, — allusion épigrammatique au *seruus serorum Dei*, — un nombre des traités de vénénerie. Le libraire, trompé par le titre, a classé sous l'étiquette *Jurisprudence* le *Plaidoyer pour ma maison*, de l'auteur Tisserant, qui est une apologie du théâtre sous un titre suggéré par Jules Janin lui-même, grand latiniste et grand cicéronien. La voilà donc dispersée maintenant à tous les points de l'horizon, cette bibliothèque amassée avec tant d'amour et pour laquelle son maître rêvait l'immortalité ! L'intention formelle de Jules Janin était qu'elle fut léguée à un corps savant ou à un établissement public. Sa veuve l'offrit d'abord à l'Académie, qui dut décliner poliment le don à cause des conditions onéreuses qu'y mettait la piété conjugale de la donatrice. L'institut l'avait refusé ; la ville natale du critique, Saint-Etienne, ne put l'obtenir. Eh ! qu'aurait fait, je vous le demande, tous ces poètes imprimés sur papier rose et magnifiquement habillés de maroquin rouge ou de cuir de Russie, dans ce royaume de la houille, dans cette capitale des hauts fournaux ? Puis ce fut la Bibliothèque de l' Arsenal qui devait s'annexer cette atrayante collection, en lui faisant les honneurs d'une salle particulière, où l'on eût réuni aux livres les tableaux, les bustes et les médailles. La veuve bien-tôt surprise elle-même par la mort, n'a pas eu le temps d'assurer l'exécution de sa volonté, et finalement les 1,376 numéros du catalogue ont été ajoutés à un peu plus de 80,000 francs à la riche succession de madame Janin.

Merci, toi dont le cœur aime, sentit, Merci, devin ! merci, frère, poète, esprit, Qui vient chanter cet hymne à côté de moi ! Tu changes en blancheur la nuit de ma jeunesse, Et tu fais un autel de lumière mondaine Du tas de pierres noir dont on m'a labié. [Prière.] Le ciel s'est éclairé sur mon feu sonore Et ton livre, en venant, à fait venir l'aurore. [Refrain.]

Vous voyez de choses il peut tenir dans un catalogue ! Et il faut arrêter les souvenirs que nous suggère à chaque pas celui-ci. Dans sa partie moderne, qui est la plus importante, c'est comme une revue, incomplète sans doute et irrégulière, mais pleine de rencontres imprévues et piquantes, de la littérature et des écrivains depuis quarante ans. On dit quelquefois : « Ennuyez et aridez comme un catalogue. Quelle erreur ! Un catalogue bien fait, comme celui de M. Labitte a dressé l'inventaire vivant de cette bibliothèque, en le relevant de notes qui prennent la fleur de chaque article, je ne sais rien de plus amusant, rien de plus varié ! A chaque ligne une idée s'éveille et une figure se lève. Celui-ci restera dans les archives des amateurs. J'y dois signaler pourtant une bête analogue à celles de ces bibliographes qui ont rangé le *Pastor fido* de Guarini parmi les ouvrages ecclésiastiques ; la *Sauces au verjus*, pamphlet contre M. de Verjus, ambassadeur de France, avec les livres de cuisine, et l'opuscule en vers de Pierre Gringore contre la papauté ; la *Chasse du cerf des cerfs*, — allusion épigrammatique au *seruus serorum Dei*, — un nombre des traités de vénénerie. Le libraire, trompé par le titre, a classé sous l'étiquette *Jurisprudence* le *Plaidoyer pour ma maison*, de l'auteur Tisserant, qui est une apologie du théâtre sous un titre suggéré par Jules Janin lui-même, grand latiniste et grand cicéronien. La voilà donc dispersée maintenant à tous les points de l'horizon, cette bibliothèque amassée avec tant d'amour et pour laquelle son maître rêvait l'immortalité ! L'intention formelle de Jules Janin était qu'elle fut léguée à un corps savant ou à un établissement public. Sa veuve l'offrit d'abord à l'Académie, qui dut décliner poliment le don à cause des conditions onéreuses qu'y mettait la piété conjugale de la donatrice. L'institut l'avait refusé ; la ville natale du critique, Saint-Etienne, ne put l'obtenir. Eh ! qu'aurait fait, je vous le demande, tous ces poètes imprimés sur papier rose et magnifiquement habillés de maroquin rouge ou de cuir de Russie, dans ce royaume de la houille, dans cette capitale des hauts fournaux ? Puis ce fut la Bibliothèque de l' Arsenal qui devait s'annexer cette atrayante collection, en lui faisant les honneurs d'une salle particulière, où l'on eût réuni aux livres les tableaux, les bustes et les médailles. La veuve bien-tôt surprise elle-même par la mort, n'a pas eu le temps d'assurer l'exécution de sa volonté, et finalement les 1,376 numéros du catalogue ont été ajoutés à un peu plus de 80,000 francs à la riche succession de madame Janin.

Merci, toi dont le cœur aime, sentit, Merci, devin ! merci, frère, poète, esprit, Qui vient chanter cet hymne à côté de moi ! Tu changes en blancheur la nuit de ma jeunesse, Et tu fais un autel de lumière mondaine Du tas de pierres noir dont on m'a labié. [Prière.] Le ciel s'est éclairé sur mon feu sonore Et ton livre, en venant, à fait venir l'aurore. [Refrain.]

Vous voyez de choses il peut tenir dans un catalogue ! Et il faut arrêter les souvenirs que nous suggère à chaque pas celui-ci. Dans sa partie moderne, qui est la plus importante, c'est comme une revue, incomplète sans doute et irrégulière, mais pleine de rencontres imprévues et piquantes, de la littérature et des écrivains depuis quarante ans. On dit quelquefois : « Ennuyez et aridez comme un catalogue. Quelle erreur ! Un catalogue bien fait, comme celui de M. Labitte a dressé l'inventaire vivant de cette bibliothèque, en le relevant de notes qui prennent la fleur de chaque article, je ne sais rien de plus amusant, rien de plus varié ! A chaque ligne une idée s'éveille et une figure se lève. Celui-ci restera dans les archives des amateurs. J'y dois signaler pourtant une bête analogue à celles de ces bibliographes qui ont rangé le *Pastor fido* de Guarini parmi les ouvrages ecclésiastiques ; la *Sauces au verjus*, pamphlet contre M. de Verjus, ambassadeur de France, avec les livres de cuisine, et l'opuscule en vers de Pierre Gringore contre la papauté ; la *Chasse du cerf des cerfs*, — allusion épigrammatique au *seruus serorum Dei*, — un nombre des traités de vénénerie. Le libraire, trompé par le titre, a classé sous l'étiquette *Jurisprudence* le *Plaidoyer pour ma maison*, de l'auteur Tisserant, qui est une apologie du théâtre sous un titre suggéré par Jules Janin lui-même, grand latiniste et grand cicéronien. La voilà donc dispersée maintenant à tous les points de l'horizon, cette bibliothèque amassée avec tant d'amour et pour laquelle son maître rêvait l'immortalité ! L'intention formelle de Jules Janin était qu'elle fut léguée à un corps savant ou à un établissement public. Sa veuve l'offrit d'abord à l'Académie, qui dut décliner poliment le don à cause des conditions onéreuses qu'y mettait la piété conjugale de la donatrice. L'institut l'avait refusé ; la ville natale du critique, Saint-Etienne, ne put l'obtenir. Eh ! qu'aurait fait, je vous le demande, tous ces poètes imprimés sur papier rose et magnifiquement habillés de maroquin rouge ou de cuir de Russie, dans ce royaume de la houille, dans cette capitale des hauts fournaux ? Puis ce fut la Bibliothèque de l' Arsenal qui devait s'annexer cette atrayante collection, en lui faisant les honneurs d'une salle particulière, où l'on eût réuni aux livres les tableaux, les bustes et les médailles. La veuve bien-tôt surprise elle-même par la mort, n'a pas eu le temps d'assurer l'exécution de sa volonté, et finalement les 1,376 numéros du catalogue ont été ajoutés à un peu plus de 80,000 francs à la riche succession de madame Janin.

Merci, toi dont le cœur aime, sentit, Merci, devin ! merci, frère, poète, esprit, Qui vient chanter cet hymne à côté de moi ! Tu changes en blancheur la nuit de ma jeunesse, Et tu fais un autel de lumière mondaine Du tas de pierres noir dont on m'a labié. [Prière.] Le ciel s'est éclairé sur mon feu sonore Et ton livre, en venant, à fait venir l'aurore. [Refrain.]

L. A. BERGEVIN,
TAILLEUR-FASHIONNABLE,
ET
MANUFACTURIER DE HAUTES FAITES

AUTOMNE 1886

Département de Hautes faites :
PARDESSUS, PARDESSUS, PARDESSUS.
Un assortiment de Pardeussus d'automne et d'hiver est maintenant au grand complet.
Venez les voir, n'y manquez pas.
J'ai le plus beau choix qu'il vous soit possible de désirer dans tous les genres d'effets nouveaux et les nuances les plus à la mode.
PRIX : 20 0/0 meilleur marché qu'ailleurs.
15 sept. 1886. 367

Université Laval Ecole Vétérinaire

L'enseignement de l'Ecole Vétérinaire dure trois années, comprenant deux termes par année, le terme de Noël et le terme de Pâques. Les cours commencent dans la première semaine d'Octobre et se terminent au commencement d'Avril. Les cours sont énumérés dans l'Annuaire ; les uns se donnent à la Faculté des Arts et à la Faculté de Médecine, et les autres à des spéciaux. Le Surintendant du Département Vétérinaire est monsieur Jos. A. Couture, M. V. Professeur.
Les élèves doivent être au moins dans leur 15^e année et avoir suivi l'équivalent d'un bon cours commercial ou industriel complet. En conséquence, outre leur extrait de naissance et un témoignage de bonne conduite, ils doivent exhiber un diplôme ou certificat du Surintendant ou du Principal du collège commercial ou industriel, attestant un cours comme susdit suivi avec succès. A défaut d'un tel certificat, ils devront subir

QUÉBEC, 18 SEPT. 1886.

Sommaire des Annonces.

Encan de meubles, argenterie, etc.: Oct. Lemieux.
Automne 1885: L. A. Bergevin.
Tailleur fashionnable: G.
Eau Minérale St. Léon: MM. Gingras, Langlois et Cie.
Vente par encan: F. A. St-Laurent.
Charbon: J. Charbon; John Baile.
Briques blanche, Ciment à feu: John Baile.
Fer en guise: John Baile.
Poisson, poisson: J. B. Renaud et Cie.
Attention! Attention! Ed. Pageau.
Ligne de navigation entre Québec et la Malbaie: G. E. Humphrey, jr.
Labrière & Bélanger: Notaires et agents d'immeubles.
A Ste-Anne de Beaupré: M. N. Poliquin.
F. Alfred St-Laurent: Encanteur et agent général.
A. Toussaint & Cie: Aux caves françaises!
Richard St-Pierre: Dominion House.
Antoine Pouliot: Terre à vendre.
P. Gingras & Cie: Charbon sans pareil.
Elzéar Fortier: Ligne de Ste-Anne.
Pharmacien-chimiste: J. E. Morrison.
Traverse de St-Romuald et Sillery.
Traverse de l'Isle d'Orléans.
Dr J. A. Marcoux, médecin-chirurgien.

Quand l'iniquité aura couvert toute la terre, si la justice a pu se cacher à l'ombre d'un brin d'herbe, c'est assez pour qu'elle grandisse et parfume les trois mondes. EDGAR QUÉBEC.

TÉMISCOUATA ET SON CHEMIN DE FER

Nous recevons de notre correspondant qui signe: Voilà, une nouvelle correspondance sur laquelle nous attirons l'attention de nos lecteurs. Celui qui nous écrit est un homme entièrement dévoué aux intérêts de la colonisation. Nous ne pouvons en l'absence de notre rédacteur en chef apprécier nous-même les faits dont il est question, mais nos colonnes sont ouvertes à tous ceux qui voudraient y discuter cette question du chemin de fer si importante pour le comté de Témiscouata.

Fraserville, 14 septembre 1886.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR, D'abord voyons bien, en peu de mots, quels sont les traces projetés, qui tous partent de Fraserville et arrivent à Elmunston.

10. Le tracé du chemin de Témiscouata.

Ce tracé, suivant à peu près le chemin de Témiscouata, qu'il coupe très souvent a été exploré le premier. Pour la grande moitié de son parcours, il serpente à travers un pays de montagnes. Sur une distance d'environ vingt milles à compter depuis un mille et demi à peu près de l'église de St. Honoré, on ne voit de chaque côté que des terrains incultes, à part quelques arêtes qui se trouvent près de la rivière Saint François lorsqu'elle coupe le chemin. Pour convaincre ceux qui n'ont pas passé par ce chemin, il suffira de leur dire qu'on fait des 2, 3, 5 et 9 milles pour rencontrer une pauvre maisonnette, avec des moyens de communication aussi faciles que leur donne le chemin de Témiscouata depuis 30 ans et plus, ces endroits sont sans culture; et ils le seront jusqu'à la fin des siècles. La fumée des engins laissera ses rochers avec toute leur nudité naturelle. M. Deschênes et Grandbois en doutent peut-être!

Si certains lecteurs aiment à constater ces faits il leur serait à propos dans l'intérêt public, de faire une promenade par le chemin de Témiscouata. Si vous le voulez bien, attendez-vous à voir à droite et à gauche, devant vous et en arrière de vous des montagnes énormes, situées de toutes les façons jusqu'à 34 à 35 milles de Fraserville. Souvent vous vous demanderez quelle direction va prendre le chemin pour détourner la montagne qui vous ferme le passage. Par un long contour, vous arriverez de l'autre côté. Rendu là, vous verrez encore devant vous une autre montagne considérable. Par où peut passer le chemin?!! Vous direz vous, en attendant votre réponse, vous pourrez promener à loisir vos regards sur les flancs abrupts des montagnes qui vous environnent de toutes parts. Enfin, à votre grande surprise, vous arriverez de l'autre côté; mais quel long détour il vous a fallu faire! Malheureusement ce ne sera pas tout, encore des montagnes échelonnées sur des montagnes seront sur votre passage. Ne perdez pas courage. Après bien des détours et tout sans vous arriveriez enfin de l'autre côté. Ainsi combien de surprises dans cette promenade!!! Mais ce n'est pas tout.

Ce qui vous surprendra bien davantage, c'est que certains hommes publics ont fait explorer de pareils endroits pour y passer en apparence le chemin de fer de Témiscouata!! Après réflexion faite, vous vous direz: évidemment, ces gens là ne sont pas sérieux. Passer cette ligne de chemin de fer sur les terres les plus hautes du comté!! La passer dans la partie la plus inculte où une dizaine de familles végètent dans la pauvreté, qui deviendrait encore bien plus grande, vu que les chars

les empêcheraient de faire quelque argent avec les voyageurs!!! Pour quoi ne pas passer cette ligne dans la partie du comté offrant le moins de niveau, là où se trouvent de belles paroisses, encore toutes nouvelles, il est vrai, mais qui en valent déjà la peine. Là s'ouvriraient et se développeraient rapidement de magnifiques paroisses nouvelles. Là, le comte offre à nos braves parents et amis et peut-être à nous-mêmes de splendides terres encore vierges. Pourquoi la ligne n'y passerait-elle pas? Certainement, c'est là qu'elle devrait passer. Impossible de trouver quelqu'un qui soutiendra le contraire. En effet, les chars sont pour l'avantage du monde. Les quelques familles, échelonnées le long du chemin de Témiscouata, depuis la Rivière-du-Loup à monter jusqu'à deux milles environ au nord de l'église de St-Honoré, seraient sans doute heureuses de quitter cette vie de misère pour venir goûter une vie plus facile sur de belles et bonnes terres dans la vallée de la rivière des Trois-Pistoles.

Si tout le monde comprenait bien les choses comme vous, brave promoteur, beaucoup de misères seraient évitées.

C'est pourtant bien facile à comprendre, l'intérêt de la colonisation, l'aventure du comté le demandent, l'exigent.

C'est complètement vrai. Mais il y a en jeu des intérêts particuliers considérables au point de vue de certains hommes qui tiennent à faire passer les chars près du chemin de Témiscouata.

Ah! je ne pensais pas aux intérêts des moulins à scie qui se trouvent près du chemin de Témiscouata. Pour lui, ces moulins c'est une question importante. Les intérêts des moulins passeront avant ceux du comté. Pourtant une voiture seule, en prenant son temps, pourrait en dix ou quinze jours charroyer tout ce qui se scie dans un an.

Alors quel est donc ce moulin? Pour parler plus clairement, c'est un petit moulin qui ne peut scier que dans les grosses eaux du printemps et de l'automne. Il a pour unique pouvoir d'eau un petit ruisseau qui ne coule pas l'été à part le temps de fortes pluies. Mais cela ne décourage pas son propriétaire. Ce qui est bien consolant pour lui, c'est que dans le bassin de son défilé, il se conserve un peu d'eau. Le six de ce mois, à tout ramasser jusqu'à la dernière goutte, il y en avait pas loin de deux tonnes.

Si vous dites à M. Deschênes que ça n'a pas de bon sens de passer la ligne par cette partie du chemin de Témiscouata; que l'intérêt de la colonisation, que l'aventure du comté demande que ce chemin de Témiscouata, en partant de la Rivière du Loup, traverse St Modeste, St Epiphane, St François Xavier, St Paul le la Croix, St Clément, St Cyprien, St Hubert pour aller traverser St Louis du Ha! Ha! Notre Dame du Lac et Ste Rose; ainsi St Jean de Dieu se trouverait près de la ligne ainsi que St Honoré; cette dernière paroisse, avec une route, n'aurait que sept milles et demi de son église à venir aux chars. S'il ne redoute pas votre influence, il vous répondra: "Ah! oui, mais la ligne finira par passer au chemin de Témiscouata."

Représentez-lui, si vous le voulez, que s'il gagne cela, sept paroisses voient leurs intérêts méprisés, que les magnifiques contrées qui se trouvent près de la rivière des Trois-Pistoles et plus à l'est se coloniseraient lentement à cause des sorties trop difficiles, ajoutez que tous ces intérêts sont plus considérables que ceux des petits moulins à scie. Mais tout cela sera inutile. M. Deschênes rit de ses électeurs à gorge déployée. Il y verra! après les élections.

Et pour ces chers petits moulins des centaines et centaines de familles, souffriront dans leurs transports pénibles, faute de communications faciles. C'est ce qui arrivera sans aucun doute par malheur si M. Deschênes est élu de nouveau. Son influence de député va lui donner plus de force pour nous nuire. Il a ri de nous avant son élection, il en rira bien davantage s'il est élu.

Je tâcherai au plutôt de vous dire un mot des autres tracés.

Bien à vous, VOILÀ

(CORRESPONDANCE)

Trois-Pistoles 16 Sept. 1886. A M. le Rédacteur de la Justice

MONSIEUR, Dans le Canadien du 14 septembre courant un correspondant signant "Veritas" rend compte de l'assemblée qui a eu lieu à Trois-Pistoles dimanche, le 12, pour entendre les discours de MM. Deschênes et Pelletier, les deux candidats pour le comté de Témiscouata.

Je ne relèverai pas toutes les faussetés qui se trouvent dans cette correspondance; mais je ne puis laisser passer sans la rectifier, une insinuation où je suis concerné.

Après avoir avancé faussement que M. Deschênes a été empêché de répondre à M. Pelletier. Votre correspondant dit que M. Deschênes a protesté et s'est retiré avec dignité; et il ajoute: "M. le curé et les trois quarts de l'assemblée le suivirent" par ces mots donnant à entendre que je trouvais justifiable le départ de M. Deschênes et que j'appuyais la protestation ou le suivant.

La vérité est que je crois que M.

Deschênes a eu toute liberté de répondre à son adversaire. Les questions qui lui ont été posées, et les protestations contre certains avancés qu'il faisait, bien loin de l'empêcher de répondre, lui fournissaient l'occasion d'entrer dans certains détails et de donner des preuves.

Quant à Achille Lagacé et à Daniel Déry, qui étaient un peu excités et qui ont fait quelques réflexions pendant que M. Deschênes parlait, il a été facile de leur faire entendre raison.

Lorsque M. Deschênes a laissé l'assemblée, il était 11 heures et elle durait depuis 11 heures. Ne voyant pas qu'elle pût se prolonger après le départ de M. Deschênes, je laissai le lieu de l'assemblée et me rendis à mon presbytère, sans me préoccuper de M. Deschênes.

Espérant que vous voudrez bien publier cette rectification, Veuillez me croire, Monsieur le Rédacteur, Votre tout dévoué

D. VEZINA, Ptre, Curé.

Nous, soussignés, déclarons solennellement:

Que jamais dans aucune circonstance, M. Pelletier nous a parlé pour faire le tapage, ou empêcher quelqu'un de parler, ou même pour applaudir dans les assemblées politiques.

Que ni avant, ni après la messe dimanche, 12 courant, M. Pelletier nous a parlé de notre conduite à tenir à propos de l'assemblée de dimanche.

Qu'il ne nous a offert ni donné de boisson.

Qu'au contraire nous avons eu occasion de lui entendre dire souvent que nous devions être sages et bien écouter.

Que si quelqu'un de nous ont dit quelques mots pendant que parlait M. Deschênes, ça nous avait pas été conseillé par personne—ça nous a échappé dans un moment d'indignation que nous n'avons pu contenir.

Que si nous étions sur la galerie—c'était sans intention et sans invitation de sa part—mais pour mieux entendre.

Et nous faisons cette déclaration solennelle, la croyant consciencieusement vraie et en vertu de l'acte passé dans la trentième année du règne de Sa Majesté et intitulé: "Acte pour la suppression des serments volontaires et extra-judiciaires."

PRUDENT LARRIVÉE, ACHILLE BOCHER, ACHILLE LAGACÉ, Rega devant moi aux Trois-Pistoles ce 16 sept. 1886. I. M. MICHAUD, G. C. S.

Démentis

L'importance de la lettre du Révérend M. Vézina, curé des Trois-Pistoles que nous publions plus-haut n'échappera à personne.

Le Canadien par le moyen de correspondance et d'entrefilets a odieusement faussé la vérité sur toutes les assemblées de Témiscouata. Il a été même jusqu'à exploiter le sentiment religieux en représentant les curés comme étant de son côté. Nous aurons bientôt occasion de dire à M. Tarte ce qu'il faut penser de cette manie de trainer sans cesse notre clergé dans nos luttes politiques.

En attendant voilà un de nos prêtres les plus en vue de l'archidiocèse qui proteste contre la conduite du Canadien et qui dément une de ces assertions mensongères.

Le Canadien a reçu cette lettre de M. le curé Vézina, il ne l'a pas encore publiée. Va-t-il le faire? Il semble que le sentiment le plus élémentaire des convenances l'exige. Mais sait-on encore au Canadien qu'il y a des convenances à observer?

Nous signalons aussi à nos lecteurs les affidavits de trois électeurs de Témiscouata que le Canadien accuse de s'être engagés à M. Pelletier pour empêcher M. Deschênes de parler. Ces affidavits établissent le contraire. Le Canadien qui a aussi reçu ce document, va-t-il le publier? Aura-t-il l'honnêteté de rétablir la vérité qu'il a faussée sur ce point comme sur tant d'autres?

Résumé des Dépêches

PARLEMENT IMPÉRIAL

Londres, 17.—M. Mathew, secrétaire de l'intérieur, a nié, aux Communes cette après-midi, que M. Joseph Chamberlain serait escorté par l'inspecteur de police dans son voyage sur le continent.

Lord Randolph Churchill a déclaré que si le débat sur le bill des subsides se terminait demain, le gouvernement proposerait pour la séance de lundi, premièrement l'adoption du rapport des subsides ensuite du bill des subsides, et cela, avant la seconde lecture du projet de loi agraire Parnoll.

Sir J. Ferguson, sous-secrétaire des affaires étrangères, a nié que l'Angleterre cherchât à établir une station pour le charbon à Tharac.

AFFAIRES D'IRLANDE

Dublin, 17.—Le Freeman's Journal engage les citoyens de Dublin à ne faire aucune manifestation de bienvenue au marquis de Londonderry à son arrivée à Dublin, demain, pour prendre sa charge de lord lieutenant. Que les troupes seules saluent celui qui représente les évictions et la coercition. Un seul applaudissement de la part d'un citoyen serait une grande humiliation.

Londres, 17.—Le marquis de Londonderry quittera Londres ce soir pour l'Irlande. Il prend le train de la malle Irlandaise à la station Euston et il arrivera à Dublin de bonne heure demain.

Le cabinet s'est réuni ce matin pour s'occuper du bill de Parnoll au sujet des terres.

LA SITUATION EN ORIENT

Londres, 17.—La rumeur circulait en cette ville aujourd'hui qu'on avait découvert un complot pour assassiner le prince Alexandre et qu'on avait trouvé les deux hommes payés pour commettre ce crime.

Bucharest, 17.—La tentative d'assassinat sur M. Brélamo a produit une grande excitation dans la population. La foule a entouré la bâtisse occupée par le seul journal ici qui est opposé au premier ministre. On a blâmé le rédacteur d'avoir publié des articles propres à soulever l'opinion contre le premier ministre et la foule a tout saouéger dans l'édifice. Deux rédacteurs ont été furieusement malmenés, et cette foule excitée commençait à détruire la maison, lorsque la police réussit à tout apaiser.

Ce matin une foule nombreuse s'est assemblée à la station de police lorsque l'individu qui a tenté à la vie du prince Balamo a été jeté dans un cachot. On voulait s'en emparer et le lyncher sur place, mais les autorités ont pu cependant prendre toutes les mesures nécessaires pour disperser la foule et protéger le prisonnier.

Sofia, 17.—Une somme de \$500,000 a été votée par la chambre des députés pour acheter toutes les propriétés du prince Alexandre en Bulgarie. Sur cette somme \$185,000 seront retenues pour payer les dettes du prince à la banque nationale.

Lorsque cette proposition d'emprunt fut soumise à la chambre, un député se leva pour la discuter. Cela produisit un tel soulèvement dans la chambre que tous les députés se levèrent et abandonnèrent la chambre. Ils protestèrent ainsi contre toute discussion de cette proposition. Après cinq minutes d'absence, le député qui désirait d'abord la discussion changea d'opinion. Les autres députés étant entrés, la proposition fut votée à l'unanimité.

St. Petersburg, 17.—Le Official Messenger dit que la mission du général Baron Haulbar à Sofia est de se mettre au courant de l'état des affaires en Bulgarie, et au moyen de ses conseils, permettre aux bulgares de sortir de leur position critique, par des moyens pacifiques et constitutionnels.

Bucharest, 17.—L'assassin de Bradino est un hôtelier. Un grand nombre de citoyens armés de torches et accompagnés de militaires ont parrudé dans les rues jusqu'à minuit. Un députation de citoyens est allée féliciter M. Bradino d'avoir échappé à la mort. Un journal de l'opposition a dit dernièrement que si le roi ne dissolvait pas les chambres on aurait recourus à la violence.

Sofia, 17.—L'agent russe a informé le gouvernement bulgare que la Russie est décidée non-seulement à maintenir l'indépendance de la Bulgarie, mais encore qu'elle se réserve le droit spécial de la défendre.

L'EMPEREUR GUILLAUME

Berlin, 17.—L'empereur Guillaume est dans un état très faible de santé. Il ne se rendra pas à Metz.

ANGLETERRE ET TURQUIE

New-York, 17.—Une dépêche spéciale de Londres dit: "La Porte a renouvelé son entente cordiale avec l'Angleterre et les deux puissances sont convenues d'une alliance tacite contre la Russie et la France. L'Angleterre doit s'entendre avec le sultan pour l'occupation d'un groupe d'iles près de l'entrée des Dardanelles. Depuis que Bismarck s'est soumis aux projets de la Russie, la Porte hâte ses préparatifs de guerre et se prépare pour le cas où la Russie marcherait sur Pera. Des troupes y arrivent continuellement et se dirigent sur la Roumélie.

LE CHOLÉRA

Vienne, 17.—Deux personnes sont mortes du choléra hier à Trieste et trois à Pesth. On rapporte 11 cas nouveaux à Trieste et 4 à Pesth.

Rome, 17.—Il y a eu 6 décès cholériques à Tarante durant les 24 heures expirées hier et 16 cas nouveaux. Dans les autres districts infectés de l'Italie il y a eu 37 nouveaux cas et 15 décès.

PENSAISON

Macon Georgie, 17.—Le ministre nègre Jesso Cook, a été pendu aujourd'hui pour le meurtre de sa femme en avril dernier, 8,000 personnes étaient présentes à l'exécution. Cook a avoué son crime.

RÉDUCTION DE GAGES

Nottingham, Angleterre, 17.—Les manufacturiers de lacets se sont unis pour diminuer les salaires de 50 pour cent. Il est probable que les employés vont s'opposer à cette réduction et se mettre en grève.

Nouvelles Générales

VOL AVEC EFFRACTION

Depuis longtemps MM. Labelle et Bonin, les fabricants de meubles bien connus de la rue Notre-Dame, Montréal, s'apercevaient que différents objets disparaissaient de leur magasin et, malgré une surveillance active, ne pouvaient arriver à découvrir les voleurs.

Lundi matin, M. Labelle en entrant dans son magasin remarqua qu'une couchette et un matelas avaient disparu et que deux de ses ouvriers, Napoléon et Honoré Huart, deux frères, manquaient à l'appel. Convaincu que ces individus étaient les auteurs du vol, il prévint le sergent Charbonneau qui se mit à l'ouvrage aussitôt.

Avant-hier, dans l'après-midi, il réussit à trouver les deux lièvres au gîte, au moment où ils se disposaient à quitter le Canada pour transporter leurs dioux lars aux Etats-Unis, où ils pouvaient narguer à leur aise la justice de leur pays.

Dans la journée, un autre ouvrier, de la maison Labelle et Bonin, se souvenant qu'on lui avait volé une montre le 26 juin et supposant que les frères Huart n'étaient pas étrangers à la disparition, en a informé Charbonneau qui apprit, deux heures plus tard, que cette montre avait été vendue par Napoléon Huart à un nommé Gilbert, marchand de brique à bras, rue Craig, pour la somme de \$2.

Les prisonniers ont déclaré que depuis longtemps, ils volaient leurs patrons et que leur mode d'opération était des plus simples.

L'un d'eux se enclait dans le cave, quand on fermait le magasin et son frère venait pendant la nuit se faire ouvrir la porte. Comme ils étaient connus pour appartenir à la maison, personne ne s'étonnait de les voir entrer et sortir du magasin à n'importe quelle heure.

INVASION D'OUVRIERS

La ville de Pittsburg, Pennsylvanie, est menacée d'une invasion l'ouvriers anglais, par suite de la dépression de la production du fer et de l'acier dans différentes parties de la Grande-Bretagne et spécialement dans le North Staffordshire. De leur côté, les associations ouvrières de Pittsburg se préparent, dit-on, à s'opposer vigoureusement à cette invasion d'ouvriers étrangers.

CONSEIL DU BARREAU

A une assemblée du Conseil du Barreau, tenue à Montréal, les mesures suivantes d'une grande importance ont été adoptées, savoir:

- 1. Un règlement pour la publication de rapports judiciaires officiels.
2. Un règlement accordant aux candidats à l'étude du droit deux examens, un de belles lettres et un autre de sciences, au lieu d'un comme maintenant.
3. Un règlement donnant le programme d'études à être suivi dans toutes les universités. Ce programme comprend près de onze cents leçons pour les trois années d'études. Les candidats seront tenus de fournir chaque année un certificat prouvant le nombre de leçons suivies dans chaque sujet de droit. Si le candidat ne s'est pas conformé au programme, le diplôme que lui aura conféré l'université sera d'aucune valeur.

A Travers Québec

Le steamer "Rival"

Il ne faut pas oublier que le steamer Rival, capitaine Humphrey, laissera le quai Champlain à 1 heure pour la Malbaie, arrêtant à tous les ports intermédiaires.

Accident

Hier, M. Charles Vézina, étudiant en médecine, a été victime d'un bien pénible accident. Il était à faire la chasse à St Michel sur la grève, quand son fusil éclata tout à coup et lui emporta la main gauche jusqu'au poignet. Le jeune Vézina sera certainement obligé de subir l'amputation. On craint beaucoup que cette opération ne lui soit funeste.

Trouvé noyé

On a trouvé, jeudi, à Beaumont, le corps d'un homme noyé. On suppose que c'est le second maître de la barque Canova noyé la semaine dernière.

Noyé en mer

John Cornelius McManus, âgé de 36 ans, fils de M. Michael McManus du village Mont-Pleasant, s'est noyé en mer le 5 août. Le défunt était veuf; il laisse un fils et deux filles.

Fraises

On est en frais de faire une seconde récolte de fraises sur l'île d'Orléans.

Lac St.-Joseph

Un train d'excursion laissera la gare du Palais, à 1.30 hrs., pour le Lac St.-Joseph.

DECES

Joseph-Oscar, enfant bien aimé de François Boutet, commerçant. Le convoi partira de la demeure de son père, le 19 du courant, à 3 heures, pour l'église St-Roch, et de là au cimetière St-Charles. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

CET ESPACE

EST RÉSERVÉ PAR OCTAVE LEMIEUX & Cie, ENCANTEURS.

Encan de Meubles, Argenterie, Porcelaine, Piano, Tapis de Bruxelles, PAR

OCT. LEMIEUX ET CIE,

MARDI, le 21 SEPTEMBRE.

Nous avons reçu instruction de transporter à notre salle, 253, rue et faubourg St-Jean, et de vendre à l'encan tout le mobilier d'une résidence privée, consistant en:

Un magnifique piano carré de 71 octave ayant coûté \$400, set de salon consistant en fauteuil, tables de fantaisie en velours rouge, rideaux de châssis et d'arche en brocart avec pôles dorés, rideaux en point, grand tapis de Bruxelles tissé avec fil d'or avec bordure mesurant 17 x 30, tapis de Bruxelles pour salle à dîner, pour chambre à coucher, sideboard, bibliothèque, tables dressoirs, grand service à dîner en porcelaine peinte de 175 morceaux, service à dîner en porcelaine blanche dorée, 71 morceaux, bols à café peints, cristaux, verrerie anglaise, service de table en argent plqué, gèrgnes, morceaux de centre, pots à l'eau moult, set à thé, huillier, grand plateau oval de 24 pouces, plateau rond, corbeille, etc., etc., le tout en plaqué anglais, vaisselle blanche, canapé, sofa, ameublement de chambre à coucher dessus en marbre, matelas, poches à l'huile de pétrole, poches à charbon, poches à bois, ustensiles de cuisine, glacière, etc., et quantité d'autres effets, seront visibles samedi et lundi, les 18 et 20 septembre. Le tout sera vendu sans réserve.

Nous attirons l'attention des amateurs de beaux effets.

La vente commencera à DEUX heures précises. OCT. LEMIEUX ET CIE, Encanteurs, 51-365

Attention! Attention!

M. ED. PAGEAU, charron, Nos. 30 et 32, rue du Pont, St-Roch, informe ses pratiques et le public en général, qu'étant décidé de fonder son stock, qu'il vendra le tout à des prix très réduits, tel que Banneaux Ecossais, Charrrettes pour charretier, Brouettes pour chemins de fer et pour jardins, Boyard pour wagon, et un assortiment général de voitures d'ouvrage. Le tout fait de première classe et à très bon marché. 18 août 1886. Im-337

A VENDRE

Un engin de la force de 8 chevaux-vapeur ainsi que câbles en acier d'un pouce de diamètre, avec poulies etc., etc, le tout appartenant à la Fabrique Notre-Dame de Québec.

Pour informations s'adresser à THOS PAMPALON, Entrepreneur, No. 38, Côte Ste-Genève. 13 sept. Sj-363

AFFAIRES MARITIMES

Le montant perçu à la douane, le 17 sept., est de \$1,023 59.

Arrivées et départs des vaisseaux.

EN DESTINATION DE MONTRÉAL.

Grecian (s), LeGallais, Londres, 15 sept. Oxenholme (s), Williams, Liverpool, 15 sept.

EN DESTINATION DES TROIS-RIVIÈRES

G W Jones (s), McDougall, Sydney, C B, 13 sept.

ARRIVÉES DE QUÉBEC.

Schweigardt, Anderson, Newcastle, 15 sept.

ARRIVÉES DES TROIS-RIVIÈRES

Jupiter, Nilsson, Bristol, 14 sept.

Arrivages dans le port de Québec

17 sept. Steamer Carmona, Halerow, Newcastle, 3 sept., pour Montréal. Miramichi, Baquet, Pictou, etc. Compagnie des vapeurs de Québec, 103 passagers et carg. gén pour Québec et Montréal. Golette La Jeune Perdrix, Bonin, Pteaux-Esquimaux, J B Renaud et Cie, poisson. Etoile du Matin, Garret, Pabos, King Frères, bois. Marie Vigilante, Desgagnés, Glace Bay, Cie à gaz de Québec, charbon.

ENTRÉE EN CHARGEMENT.

16 sept. Dronningen, 1137, Londres, W et J Sharples, ans Bridgewater. G E Robinson, 86, Burlington, Vt, Hall Frères et Cie, ans Gravel. Ailsa, 454, Ayr, John Burstall et Cie, ans Spencer. Maggie McRae, 314, Hamilton, Ont, J Burstall et Cie, Pilier Prince.

EXPÉDIÉES.

17 sept. Steamer Polino, Lachance, St-Jean, Terre-neuve, Ross et Cie. Barque K E Louise, Massur, Newcastle, Dobell, Beckett et Cie. Golette LaCanadienne, Chouinard, Gaspé, W Hunt et Fils.

TABLEAU DE LA MARÉE

MARÉE HAUTE A QUÉBEC—STANDARD—1886. Table with columns: Matin, Soir. Rows: Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi, Dimanche.

PHASE DE LA LUNE

Plaine lune, lundi, 13.....6.06 à 11

DERNIERE EDITION

LE RAPATRIEMENT

Nous avons parlé dernièrement d'un projet de rapatriement en bloc et nous y avons applaudi de toutes nos forces.

En avant le rapatriement !

L'abondance des matières et les préoccupations que nous imposent les luttes actuelles, nous ont fait retarder quelque peu l'appréciation d'un projet de rapatriement grandiose, entrepris par quelques-uns de nos compatriotes de Lowell, Massachusetts.

Il ne s'agit de rien moins, que d'opérer vers le Canada un retour en masse.

Cette entreprise, admirablement conçue, sagement conduite, n'a pu être inspirée, que par le plus noble, et le plus intelligent patriotisme.

Il nous suffira de signaler le projet à nos lecteurs, pour qu'ils y voient de suite une de ces grandes œuvres, de la nature de celles qui ont illustrées nos pères.

Il s'agit tout simplement de transporter, de l'une et même de plusieurs des grandes villes manufacturières des Etats du Nord, tout un groupe de familles canadiennes-françaises, organisées avant le départ, venant avec ses chefs en tête, ses médecins, ses négociants, ses industriels, etc., s'implanter au milieu de l'un de nos meilleurs centres de colonisation, et y constituer de suite une ou plusieurs importantes paroisses.

Imaginons un peu, un groupe semblable, non dénué de moyens pécuniaires, mais au contraire, pourvu de toutes les choses nécessaires à la vie et commandant même un capital assez considérable, qui viendrait tout-à-coup occuper à la fois 25 ou 50,000 acres de terre, sur La Lièvre ou La Rouge, sur Le Nominique ou Le Temiscamingue.

Quel heureux événement ! quel réjouissant spectacle pour le cœur de tout bon Canadien !

A ce beau spectacle, ne nous reporterions-nous pas de suite, involontairement, à cent cinquante ans en arrière, et ne nous semblerait-il pas voir du promontoire de notre vieux Québec, ou des sommets du Mont-Royal, arriver sur une nombreuse flotte des vaisseaux de nos pères, tout un monde de nos frères de l'autre côté de l'Océan, venant partager nos luttes et nos labeurs, mais venant aussi prendre une large part à l'œuvre d'assurer les destinées de la nation canadienne-française ?

Certes ! si les luttes d'aujourd'hui ne ressemblent pas à celles de ce temps-là ; si nos têtes ne sont plus menacées par le tomahock de l'Indien, les ennemis qui conspirent notre extermination et semblent avoir voué à notre race une haine éternelle, n'en sont ni moins dangereux, ni moins féroces, ni moins barbares.

Il y a donc, comme il y a cent cinquante ans, un impérieux besoin de serrer partout nos rangs, de présenter partout un front compact à l'ennemi.

Nous ne saurions donc accueillir avec trop d'amour fraternel, trop de nos frères qui ont la bonne pensée de revenir au pays pour grossir nos phalanges en face de l'ennemi, et apporter à la race française du Canada des éléments additionnels de force et de vitalité.

Aux Etats-Unis, la plupart de nos Canadiens n'ont rien perdu de leurs principes et de leurs sentiments. En outre, ils sont allés là, à l'école du peuple le plus industrieux, le plus actif, le plus large en affaires qui soit au monde.

Chaque canadien repatrié, peut donc, être pour le Canada, un précieux initiateur de nouvelles industries, un guide expérimenté pour développer et conduire à bonne fin, celles qui sont déjà établies chez nous.

Eh bien ! ce spectacle réjouissant dont nous parlions il y a un instant, nous pourrions, avec l'aide de Dieu, le contempler avant bien longtemps.

Il y a quelques semaines, un certain nombre de Canadiens-Français de Lowell et de Lawrence, Mass., ont décidé de venir fonder une colonie dans la vallée de l'Outaouais. A cet effet, une société de colonisation a été formée, et deux délégués, Monsieur Camille Roussin, négociant de Lowell, et M. le Dr R. G. Janson-LaPalme, de Lawrence, Mass., sont venus s'aboucher avec la société de colonisation de Montréal, pour aviser au choix d'un siège d'opération pour leur colonie.

Après mûre délibération, ces messieurs ont arrêté leur choix sur la vallée de La Lièvre et de La Rouge, théâtre des opérations de la société de colonisation de Montréal, dirigée par M. le curé Labelle.

Voici la procuration dont MM. Roussin et Janson-LaPalme étaient porteurs, à l'effet de localiser la nouvelle colonie, laquelle est signée par cent cinq chefs de familles :

Nous soussignés autorisons MM. Camille Roussin, Marchand, Président du cercle de colonisation de Lowell et le Dr R. G. Janson-LaPalme, de Lawrence, chargés de s'entendre avec le bureau de

colonisation de Montréal, à faire le choix des terrains que nous voulons coloniser dans la Vallée de l'Outaouais.

Les terrains choisis ne sont pas encore arpentés. Il faut espérer que le gouvernement de Québec va s'empresser de les faire arpenter sous le plus court délai.

Maintenant, ces braves colons de Lowell et de Lawrence n'ont rien de plus à venir se jeter de suite au milieu de la forêt pour y faire subir inutilement à leurs familles, les privations auxquelles les exposerait les commencements toujours pénibles d'une colonie.

Aussitôt que les terres seront arpentées, ils feront travailler au défrichement sur une grande échelle ; un capital considérable est déjà souscrit pour subvenir aux frais de ce défrichement.

Les familles viendront prendre possession de leurs terres respectives lorsqu'elles seront bâties et que le défrichement sera suffisamment avancé pour que la colonie puisse nourrir ses habitants. En attendant, elles garderont à Lowell et à Lawrence les positions qu'elles occupent aujourd'hui.

En adoptant ce mode de procéder, les nouveaux colons mettront leurs familles à l'abri des découragements qui n'auraient pas manqué de décimer la nouvelle colonie, surtout lorsque l'on songe que ces familles sont habituées à la vie aisée et comparativement luxueuse des grands centres manufacturiers des Etats-Unis.

Voilà qui est très sage, car le plus grand obstacle au progrès d'une colonie, consiste moins dans les difficultés à vaincre les premiers jours, que dans le découragement qui s'empare de colons inexpérimentés, en constatant combien le succès est quelquefois lent à venir.

Nous ne saurions trop féliciter les auteurs de ce noble et patriotique mouvement ; nous pouvons les assurer qu'ils recevront de la part de leurs compatriotes d'ici tout l'aide et tout l'encouragement qu'ils ont droit d'attendre d'eux. Et surtout nous formons des vœux ardents pour qu'un succès sérieux et durable vienne promptement couronner leurs efforts.

CORRESPONDANCE

LE PRÉTENDU HUGH O'REILLY Au rédacteur-en-chef de LA JUSTICE. Québec, 17 sept. 1886.

Cher monsieur, Le seul Hugh O'Reilly que je connaisse, est un vieillard de St-Sauveur, ci-devant maître d'école en cette paroisse-là.

J'affirme qu'il n'a pas écrit la lettre qui parut, portant sa signature, ce matin, dans le Canadien. Je l'affirme, pour l'excellente raison qu'il ne possède pas la connaissance approfondie de la langue française, que révèle le langage exalté de cette correspondance là.

Quiconque a lu, dans le Canadien, les émissions exaltées d'Israël Cochon, dit Tarte, doit, à première vue, se convaincre que la plume de cet écrivain a tracé toutes les lignes de cette correspondance.

Imitant le fanatique "MAIL" de Toronto, qui a publié dans ses colonnes de soi-disants états de la position opprimée des protestants anglais dans les Cantons de l'Est, versant à pleins fiots les plus sanglantes injures sur la tête du clergé catholique de cette province, M. Tarte s'est avisé de fabriquer l'épître souverainement ridicule du prétendu Hugh O'Reilly.

Dès le 16 novembre dernier, les irlandais catholiques de cette Province se sont convaincus qu'entre eux et leurs mortels ennemis, les orangistes, qui gouvernent le gouvernement d'Ontario, et qui ont ordonné à LEUR FRÈRE, Sir John A. Macdonald, de pendre Riel, il n'existera jamais d'alliance.

Ce n'est pas la pendaison de Riel, qui a produit, chez les irlandais catholiques, ci-devant conservateurs, cette révolte contre le joug de l'Orangisme ; ce sont les preuves manifestes, offertes par tous les événements de la dernière session de la Chambre des Communes, à Ottawa, que l'Orangisme règne en ce gouvernement fédéral. Tous ceux qui, comme le gouvernement provincial du docteur Ross, appuient le gouvernement orangiste de Macdonald, sont nos ennemis jurés. Plus des trois quarts des électeurs Irlandais Catholiques de cette province, et ci-devant conservateurs, se rallieront, comme un seul homme, le 14 octobre prochain, sous le drapeau du "Parti National" et aideront à chasser pour toujours du pouvoir les Rossites, alliés de l'Orangisme.

Soyez persuadé, M. le Rédacteur, que rien au monde ne les détournera de cette ligne de conduite politique, pas même toutes les fabrications, qui pourront, d'hui à ce jour-là, émaner de la plume d'Israël Hugh O'Reilly Pistolet Cochon, dit Tarte. J. O'FARRELL.

CONSEIL DE VILLE

Il y a eu séance du Conseil de ville hier soir sous la présidence de Son Honneur le Maire. Conseillers et échevins présents : Hearn, Murphy, Gunn, Bouchard, Bédard, Barbeau, Guay, Plamondon, Aylwin, Rhéaume, Chouinard, McGreevy, Rinfret, Vincent, Miller, Chambers, Demers, Peachey et McWilliam.

Lu une lettre du propriétaire de

l'hôtel le "Lion d'Or," se plaignant du retard apporté au parachèvement du pavage de la Grande Allée.

Le conseiller Aylwin, du comité de l'aqueduc, fait rapport en faveur d'une ligne téléphonique entre Québec et le Château d'Eau de Loré.

Le conseiller McWilliam du comité des finances soumet un rapport en faveur de la conversion de la dette sous de bonnes conditions.

Après quelques autres rapports des différents comités, celui du comité de l'aqueduc recommandant d'accepter le contrat de M. Beemer est soumis.

L'échevin Chouinard propose, secondé par l'échevin Hearn : Que la considération du rapport soit différée, et qu'en même temps les procureurs de la cité soient requis de répondre à certaines questions pour l'information du conseil.

A l'appui de sa motion l'échevin Chouinard parle du danger d'agir d'une manière qui n'est pas en rapport avec l'opinion des procureurs de la corporation. Les échevins Hearn et Rhéaume, ainsi que les conseillers McGreevy et Miller prennent part au débat ; finalement l'aqueduc construit par M. Beemer est définitivement acceptée par le conseil par un vote de 16 pour et 2 contre.

Sur motion du conseiller Peachey il est résolu que le comité des finances paie aux entrepreneurs des départements des chemins et de l'aqueduc, les montants qui leur sont dus.

Le conseiller Bouchard secondé par le conseiller Barbeau, propose que la compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien soit requise de placer des barrières aux traverses des rues Dorchester et de la Couronne.—Adopté.

L'échevin Demers propose appuyé par le conseiller Chambers que le comité des chemins reçoive instruction de demander des soumissions pour éclairer les rues de la ville à la lumière électrique.—Adopté.

Il est ensuite proposé par l'échevin Hearn que le comité des finances s'est requis de considérer la dette de la cité et de faire rapport au conseil.

Le conseiller McGreevy se plaint de la lenteur apportée au pavage de la Grande Allée. Le maire dit que l'entrepreneur a des difficultés à se procurer le bois convenable, mais il espère que l'ouvrage ira plus rapidement.

Le conseil s'ajourne à 15 jours.

Liste officielle des changements ecclésiastiques en 1886

CURÉS

Le rév M H Gagnon est transféré de la cure de St-Claire à celle de St-Edouard de Lotbinière.

Le rév M G de la Chevrotière, de la cure de St-Ubal à celle de N-D du portage.

Le rév M J Marquis, du Chapelinat de l'Hôpital du Sacré-Cœur à la cure de St-Cajetan d'Armagh.

Le rév M Léon Morrisset, de la cure de St-Côme de Kennébec à celle de St-Ephrem de Tring.

Le rév M S Garon, de la cure de St-Sébastien d'Aylmer à celle de St-Gilles.

Le rév M Lucien Gagné, de la cure de St-Cajetan d'Armagh à la cure de St-Ferdinand d'Halifax.

Le rév M E Grondin, de la cure de N-D du Portage à celle de St-Augustin.

Le rév M G Fraser, du vicariat de N-D de Lévis à la cure de St-Honoré de Shenley.

Le rév M T Delagrave, de la cure de St-Paul de Montminy à celle de St-Pierre Riv du Sud.

Le rév M N H Leclerc, de la cure de St-Athanase d'Inverness à celle de St-Catherine.

Le rév M A Gingras, de la cure de St-Edouard de Lotbinière à celle de St-Claire.

Le rév M B Demers, de la cure de St-Gille à celle de St-François de Beauve.

Le rév M J D Ballantyne, du vicariat de St-Croix à la cure de St-Athanase d'Inverness.

Le rév M E Nadeau, de la cure d'Arichat, N E, à la cure de St-Sébastien d'Aylmer.

Le rév M A D'Auteuil, de la cure de St-Adrien à celle de St-Alphonse de Thetford.

Le rév M A Belleau, du vicariat de St-Jean, I O, à la cure de St-Pierre Baptiste.

Le rév M J B Gosselin, du vicariat de St-Jean Deschailions, à la cure de N-D des Anges de Montauban.

Le rév M Placide Roy, du chapelinat de St-Joseph de la Délivrance à la cure de N-D de Buckland.

Le rév M Eloi Laliberté, du vicariat de St-Thomas de Montmagny, à la cure de St-Adrien d'Irlande.

Le rév M F Boutin, de la mission de Nataskouan, (Préfecture de la côte nord) à la cure de St-Côme de Kennébec.

Le rév M O Tanguay, du vicariat de St-Roch de Québec, à la cure de St-Ubal.

Le rév M J A Langlois, de la mission de la Pointe aux Esquimaux, (Préfecture de la côte nord) à la cure de St-Philémon.

VICAIRES

Le rév M C Leclerc du vicariat de St-François de Montmagny, à celui de Fraserville.

Le rév M J B Thiboutot, de la deserte de St-Augustin au vicariat de St-Jean, I O.

Le rév M A Rousseau, du vicariat de Beauport à celui de St-Jean Deschailions.

Le rév M J A Foultault du vica-

iat de St J B de Québec, à celui de St-Roch de Québec.

Le rév M Ph Lemay, du vicariat de l'île aux Grues, à celui St-François de Montmagny.

Le rév M J B Ruel, de la mission du S. C. de Bonne Espérance, Préfecture de la Côte Nord, au vicariat de Reaupert.

Le rév M L P Delisle, au vicariat de N-D de Lévis.

Le rév M C Lévesque, au vicariat de Lotbinière.

Le rév M J E Galarneau, au vicariat de St-Frédéric de Beauve.

Le rév M E Marcoux, au vicariat de Ste-Anne de la Pocatière.

Le rév M C Nadeau, au vicariat de St-Raphaël.

Le rév M T Blais, au vicariat de St-Ferdinand d'Halifax.

Le rév M L A Grenier, au vicariat de St-Jean Port-Joly.

Le rév M L Garon, au vicariat de St-Ephrem de Tring.

Le rév M F X Casgrain, au vicariat de St-Augustin.

Le rév M A Magnan, au vicariat des Grondines.

Le rév M J Lavoie, au vicariat de St-Romuald.

Le rév M A Lamothe, au vicariat de St-Gervais.

Le rév M A Angers, au vicariat de Ste-Croix.

A L'ARCHEVÊCHÉ

Le rév M P B Garneau, assistant-secrétaire.

AU SÉMINAIRE DE QUÉBEC

Les revs MM S Jolicœur, A Fiset, F Pâquet, P A Olivier, J E Laberge et P E Roy.

AU COLLÈGE DE STE-ANNE

Les revs MM J O Souey, vice-supérieur et procureur, F Bégin et A P Caron.

AU COLLÈGE DE LÉVIS

Les revs MM P Plante, T Lachance, T A Bégin, C Lemieux et C F Labourière.

CHAPELAINS

Le rév M Jos Hudon, au Chapelinat de l'Hospice de St-Joseph de la Délivrance à Lévis.

Le rév M R Casgrain, de la cure de Ste-Catherine au Chapelinat de l'Hôpital du Sacré-Cœur.

PRÉFECTURE APOSTOLIQUE DU GOLFE ST LAURENT

Le rév M T Lauzé, du vicariat de St-Raphaël, à la mission de Betsamitz.

Le rév M F X Couture, du vicariat de St-Ephrem, à la mission du Sacré-Cœur de Jésus de Bonne Espérance.

Le rév M Théodulo Giguère, à la Pointe aux Esquimaux.

Le rév M B O Corriveau du vicariat de St-Gervais, à celui de St-J-Bte de New-York.

Le rév M J O Guimont, au Séminaire de Sherbrooke.

MM Ed Lamontagne, H Bouffard et Louis St-Pierre, sont entrés au noviciat des Rédemptoristes en Belgique.

Le revd. M P S O'Ryan, du Séminaire de Québec, au collège de St-Dunstan de Charlestown. C. A. MAROIS, ptre, Secrétaire.

16 sept., 1886.

Nouvelles Générales.

POURSUITES

La poursuite de l'échevin Martineau contre l'échevin Roy au montant de \$10,000 en dommages, pour diffamation de caractère, a été commencée hier en Cour Supérieure à Montréal.

POLICE À CHEVAL

Deux divisions de la police à cheval stationnées à Fort McLeod et Battleford et commandées respectivement par les surintendants Cotton et Steele, ont échangé de poste d'après l'ordre donné par le contrôleur M. Fred. White. Les deux divisions se sont rencontrées à Red Deer Crossing, jeudi. La division Steele est arrivée à Fort McLeod ; l'autre division devait arriver à Battleford, hier. Le chemin qu'elles ont parcouru est le même que celui suivi par le marquis de Lorne et sa suite en 1881.

Le contrôleur White a reçu un télégramme aujourd'hui, lui disant que le colonel Herchmer et le docteur Jokes, chirurgien de la police avaient quitté Régina, hier après-midi, pour faire une visite d'inspection aux postes du nord de la police.

A Prince Albert, le colonel Herchmer choisira le site des casernes qu'on se propose de construire pour la police ; les travaux de construction vont commencer de suite.

LIBELLE

L'hon. Thomas White, ministre de l'intérieur, a institué une poursuite au montant de \$10,000 contre M. J. P. Whelan, pour un prétendu article libelleux publié dans le Post il y a quelques temps.

UN HOMICIDE

Alphonse Forgues, l'homme qui a été assailli sur la rue des Commissaires, mardi soir, est mort jeudi à l'hôpital Notre-Dame de Montréal, des suites du mal qu'il a reçu en cette occasion. Les deux cochers qui sont accusés de l'avoir frappé sont maintenant détenus en prison sous une accusation d'assaut grave, mais l'accusation sera changée pour celle d'homicide.

A TRAVERS QUEBEC

Affaire Lennan

Le coroner Belleau a terminé hier l'après-midi l'enquête au sujet de Patrick Lennan trouvé noyé au commencement de cette semaine.

Les docteurs Lemieux et Allyn, après avoir fait l'autopsie du cadavre, ont déclaré qu'il ne portait aucune marque de violence et que la mort était due à la submersion. Les jurés ont rendu le verdict de "trouvé noyé." Se basant sur le rapport de certains témoins les jurés recommandent : 1o que des barrières soient placées la nuit à toutes les issues du ponton ; 2o que la compagnie y mette un gardien de nuit ; 3o que des chaînes soient placées autour du ponton.

Les vaisseaux français

Il y a un an aujourd'hui, 18 septembre, que la Flore et le Boucet laissent le port de Québec pareillement un vendredi.

Académie de musique

La représentation donnée hier soir à l'Académie de Musique, a été très intéressante. Tous les soirs le programme est différent, et le public semble beaucoup s'amuser à ces représentations. Hier soir, la suite était remplie, et nous ne doutons pas qu'il en sera de même jusqu'à jeudi prochain.

Procès important

Au nombre des actions inscrites en Cour supérieure à la date du 17 du courant, il en est une en l'instance et partage, au chiffre de \$100,000, instituée par M. Montefiore Joseph contre Andrew C. Joseph, Jesse Joseph, David Joseph, Rachel Sarah Joseph, C. Harriet Joseph, Martha M. Joseph, de Québec, Catharine O. Joseph et Abraham H. Pinto, de Londres, Sophia C. Joseph et Horace Joseph, de Montréal, Stewart Scott Joseph, de Rock Island, et Louis Davis, es-qualité, de Montréal.

Chili

Le pavillon chilien flotte sur la résidence du consul de Chili en l'honneur de Son Excellence señor Bañados, le nouveau président du Chili.

Rectification

On nous prie de rectifier la nouvelle au sujet de l'exposition d'agriculture et d'horticulture de l'Islet. Cette exposition aura lieu le 21 du courant et non le 24, comme nous l'avions annoncé l'autre jour.

Cour du Recorder

Deux vieilles fées bien connues de la police ont été arrêtées hier sur la rue pour vagabondage. Elles ont été condamnées chacune à 4 mois de prison.

Concert

Il y a quelques jours nous annonçions que M. N. Crépault s'était chargé de la direction du grand concert qui doit être donné en faveur de l'Hôpital du Sacré-Cœur immédiatement après le bazar. Avec un tel directeur nous pouvions déjà compter sur un joli succès. Aujourd'hui cependant nous pouvons prédire pour ce concert, un succès beaucoup plus grand, car Son Eminence le Cardinal Taschereau vient d'accorder à ce concert son patronage distingué.

C'est la première fois depuis son élévation au Cardinalat que Son Eminence accorde son patronage à un concert. Cet honneur tout à fait spécial de la part de Son Eminence est une preuve de l'importance qu'elle attache à l'œuvre de l'Hôpital du Sacré-Cœur et une invitation au public de faire la charité à cette institution en assistant au concert.

Cour de Police

Deux résidents de Saint-Agapit donnent caution de leur comparution le 23 du courant pour répondre à l'accusation d'assaut et batterie portée contre eux par un citoyen de la même paroisse.

Neil Mulvaney, accusé de vol sur la personne, est envoyé en prison en attendant son procès.

Condoléances

A une réunion des officiers de mille et des clercs du bureau de l'inspecteur des postes de Québec, tenue à ce bureau, le 17 septembre, les résolutions suivantes ont été adoptées.

Proposé par MM. E. Lapointe et Joseph Deslauriers, secondé par MM. E. Blondeau et L. N. Dionne :

"Que c'est avec la plus vive douleur que nous avons appris la mort de notre confrère, M. Noël Athanase Beaudet, attaché depuis 1867 comme officier de mille à la division postale de Québec."

Proposé par MM. J. L. Ancil et T. Gandry, secondé par MM. H. J. Kimlin et L. H. Garneau :

"Que le défunt, par sa fidélité à remplir les devoirs de sa charge, sa sobriété et son intelligence, avait mérité d'être appelé par ses supérieurs l'officier modèle ; et que, par la douceur et l'affabilité de son caractère, il s'était acquis d'emblée l'estime de tous ses confrères, qui le regretteront toujours."

Proposé par MM. O. Fréchotte et J. B. Caouette :

"Que par déférence pour la famille du défunt, les employés de ce bureau assistent en aussi grand nombre que possible à ses obsèques."

Proposé par MM. Cypprien Volh et Charles Bédard, secondé par MM. J. E. Roy et A. Beaudry :

"Que, voulant donner une marque de respect à la mémoire de leur ami défunt, tous ses confrères portent son deuil durant un mois."

Proposé par MM. D. C. Dagnon, O. Talbot et G. Evanturel, secondé par A. Beaudry, L. Furois, J. G. Bourget et J. E. Carrier :

"Qu'une copie des présentes soit transmise à la famille éplorée de feu M. Beaudet et une autre à la presse avec prière de publier."

Marché

Le foin à cheval se vendait hier sur le marché du Palais \$7 à \$8 le cent, le foin à vache de \$6 à \$7, la paille de \$3 à \$4, la chaux de \$18 à 20 cents le minot.

Pied de patates

M. O. Lefrançois, cultivateur de Ste-Anne de Beauport, a récolté ces jours-ci un magnifique pied de patates. Il a comté 20 patates de grosseur raisonnable après le même pied. Le tout pesait sept livres.

Loterie nationale de colonisation

M. le Curé Labelle se voit dans la pénible nécessité d'annoncer à ses amis qu'il se trouve obligé de remettre le grand tirage final des lots de sa loterie de colonisation au 19 novembre prochain. Une grande partie des billets n'est pas encore vendue. Il veut tenter un dernier effort pour les placer, faire un dernier appel au public.

Comme chacun le sait, M. le Curé Labelle a lancé cette loterie sans aucun capital. Il a compté sur la générosité et le patriotisme de ses compatriotes pour le placement des billets. Un grand nombre ont répondu à son appel, mais malheureusement le nombre n'en a pas encore été assez grand, car plus de la moitié des billets ne sont pas placés. Il espère qu'il suffira de laisser connaître ce fait au public pour que celui-ci s'empresse de les acheter. Non seulement les amis de la colonisation, mais tous les porteurs de billets sont intéressés à voir réussir cette loterie. Elle est tout à fait un acte qui provient des sentiments élevés de suite aux bénéfices pour les payer. Rien n'en a été dit, si ce n'est pour payer les dépenses et les gagnants des quatre premiers tirages. Le reste est en l'attente de toutes les dépenses ont été faites, tous les lots gagnés ont été payés, la sorte qui tout l'argent qui est resté aller au paiement des prix du tirage final. Que les vingt mille porteurs de billets se le disent bien, et ils s'empresseront que c'est dans l'intérêt de la loterie que le tirage est retardé. Il faut leur permettre d'acheter et de faire acheter par leurs amis, les billets des billets non vendus. C'est pour cela que M. le Curé Labelle a écrit qu'il suffirait de leur exposer la situation pour qu'ils nous approuvent la remise du tirage final à quelques semaines plus tard. Ça paraît très sage, mais l'administration de faire de nouveaux efforts pour placer les billets non vendus, et aux amis de faire acheter leur souscription. Le produit des nouvelles ventes sera versé à

Les progrès des classes ouvrières depuis un demi-siècle

(Suite et fin) La paye hebdomadaire d'une foule d'ouvriers a doublé. Un ouvrier maçon me disait dernièrement qu'il gagnait 7 shillings 6 francs par jour au lieu de 4 shillings.

PANAMA.

On lit dans l'Intransigeant, sous la signature G. Vauguelin: L'entreprise de M. de Lesseps, alors même que les pouvoirs publics ne sont pas appelés à la patronner, — même indirectement — représente pour la France une somme tellement énorme d'intérêts particuliers, elle est à notre commerce maritime de si vastes horizons qu'il est impossible de dénier au percement de l'isthme de Panama le caractère d'une entreprise essentiellement française!

Sans doute, le monde entier profitera de cette seconde révolution géographique accomplie par le créateur de l'isthme de Suez. Mais n'est-ce pas la destinée, n'est-ce pas la grandeur de la France que toutes les œuvres de ses enfants élèvent ou enrichissent l'humanité?

Et si, parfois, notre race s'est montrée trop généreuse, trop désintéressée? si — comme on le lui a reproché, non sans raison, en quelques circonstances — elle a été la dupe de son enthousiasme humanitaire, rien de semblable n'est à craindre au bout de la campagne industrielle actuellement poursuivie par M. de Lesseps. La France ne profitera pas seule du percement de l'isthme Panama, mais elle en profitera dans toute la mesure de son activité et de son intelligence commerciales. Quand au bénéfice moral de l'entreprise, il restera à elle tout entier et à elle seule.

C'est quelque chose, déjà, mais ce n'est pas tout. Une politique, que nous avons toujours combattue pour notre part, nous a créé entre la frontière méridionale de la Chine et l'archipel de la Sonde des établissements où vivent vingt millions d'habitants, dont nous avons assumé désormais la protection. Actuellement, pour se rendre dans les ports de notre nouvel empire colonial indo-chinois, nos bâtiments de commerce et nos bâtiments de guerre n'ont que deux routes: celle du canal de Suez et la vieille route du Cap de Bonne-Espérance, abandonnée depuis tantôt vingt ans.

Si les anglais, que nous avons laissés s'établir en Egypte, nous permettent la mer Rouge, nous n'avons plus qu'une seule route: celle du Cap, qui impose à nos marins une traversée de cinq mois.

Un autre journal français le *Mouleur du Commerce maritime* nous fournit des renseignements très intéressants sur la part que la Belgique prend à l'exécution de l'œuvre gigantesque qui immortalisera le nom de M. de Lesseps.

La section de la Boca, ville naissante située à l'embouchure du Rio Grande et le terminus du canal, du côté de l'Océan Pacifique, est travaillée presque exclusivement par des Belges envoyés par la Société de Willebroeck.

(A Suivre)

ANNONCES DIVERSES

L'EAU Minérale ST-LEON Devient au Canada, la médecine la plus populaire. Un autre témoignage important. Pictou, N. E., 19 août 1886. F. WYATT FRASER, ECR. Agent Général pour l'Eau St-Leon, Nouvelle-Ecosse.

Cher monsieur, Depuis trois ans, je souffrais de la dyspepsie et des bronches; j'avais essayé maintes remèdes prescrits par les meilleurs médecins, et rien n'avait fait effet, quand on me conseilla d'essayer l'EAU ST-LEON. J'en fait usage depuis quelques mois, suivant la prescription, et c'est le premier remède qui ait apporté quelque soulagement aux indigestions que je viens de dire. Je suis heureux de recommander cette eau à toutes les personnes qui souffrent de dyspepsie et des bronches.

Avec respect, Votre etc., P. L. LEMAISTRE, Capitaine du vapeur *Beaver*.

COMMENT SE SERVIR DE L'EAU MINÉRALE DE ST. LEON. Comme purgatif, prenez deux ou trois verres chauds avant le déjeuner. Un ou deux verres pendant les repas, est un remède efficace contre la dyspepsie.

Prenez tous les jours, de trois heures en trois heures, un verre de cette eau, qui est un des meilleurs toniques, et votre sang deviendra bientôt pur.

Nous recmanons l'Eau St. Léon comme préservatif contre les maladies qu'engendre l'abus des boissons fortes. Les circulaires contenant des certificats importants sont envoyées gratis sur application.

Cette eau précieuse est en vente chez tous les principaux Pharmaciens et Epiciers, au prix modique de 25 cents le gallon.

Vendu en gros et en détail par Gingras, Langlois & Cie., Seuls agents pour la Puisseance.

Vis-à-vis le Palais Cardinal. 10 septembre 1886. 360

A. MULHOLLAND, Fondeur en cuivre et entrepreneur d'appareils de chauffage à vapeur, etc., Est à faire des préparatifs pour prendre des contrats d'appareils de CHAUFFAGE A VAPEUR OU A EAU CHAUDE, ainsi que des ouvrages de FLOMBAGE ET D'APPAREILS POUR GAZ.

Tout ouvrage sera fait avec soin et promptitude. FONTE DE CUIVRE TOUTS LES JOURS. Toujours en main un assortiment complet d'articles de plombage, d'appareils de chauffage à vapeur, d'articles de cuivre, de tuyaux de fer, etc., etc. Prix modérés.

A. MULHOLLAND, 70, Rue St-Jean. 9 août 1886. 1m-332

Brevages délicieux En ces jours de chaleur fatigante qui vous mettent si mal à l'aise, nous ne saurions recommander rien de mieux que les délicieux breuvages qui sont préparés par M. P. DIGNARD & CIE., Nos. 56 et 58, rue St-Vallier, ST-ROCH.

Nous avons pris la peine de visiter nous-même l'importante manufacture de M. Dignard & Cie. Nous avons soigneusement examiné les appareils dont ils se servent. Ils sont d'une perfection qui n'est surpassée nulle part. Ce qui nous a frappé le plus dans l'établissement de M. DIGNARD & CIE, c'est l'exquiseté propre à chaque liqueur et à son travail. Tout est d'une netteté parfaite. Les appareils sont très soigneusement tenus, et les bouteilles qui reçoivent les différents breuvages manufacturés, sont extrêmement bien nettoyées. Nous avons goûté au contenu de différents récipients. Nous mentionnerons spécialement le CREAM SODA, breuvage extrêmement doux, succulent, d'une saveur sans égale, d'une fraîcheur désaltérante qui vous laisse au palais la sensation la plus agréable.

Il y a aussi le CLUB SODA, autre boisson rafraîchissante et exquise, le GINGER POP, le GINGER ALE, le GINGER PORTER, si avantageusement connus du public, LE NECTAR qui ne se boit pas de boissons capiteuses. Monsieur Dignard & Cie répondent aux ordres qui leur seront faits par lettres ou autrement avec la plus grande diligence possible. Avis à ceux qui voudront prendre un bon verre de l'une de ces excellentes boissons rafraîchissantes par ces temps de chaleur suffocante. 19 juin 24 3 Esp. 5.4m-291

Labreque & Bélanger NOTAIRES —ET— AGENTS D'IMMEUBLES. BUREAU: 18, Rue Buade, Haute-Ville (Bureau de la Fabrique Notre-Dame) QUEBEC

CYRILIEN LABREQUE P. E. EMILE BÉLANGER N.B.—Argent à prêter sur garanties hypothécaires à des conditions très avantageuses. M. Bélanger tiendra bureau du soir à sa résidence, No. 300, rue et faubourg St-Jean. 24 juillet 1886. 2m-318

HOTELS

Ancienne maison Montcalm Cafe Montcalm Hotel 35, RUE ST-JOUIS, QUEBEC Lunch a toute heure. Z. ROGER & CIE. 6 mars 1886. 1a-122

Hotel du Lion d'Or M. E. G. BOULÉ PROPRIÉTAIRE DE CE POPULAIRE HOTEL QUI EST UN magnifique endroit pour les familles privées, sur la Grande Allée, près des batteries du Parlement, a fait faire de grandes améliorations à son établissement qui est prêt à recevoir des pensionnaires de passages ou permanents. Les chambres sont excellentes et la table n'est pas surpassée en cette ville. Salle privée pour dîners servis de midi à minuit.

Tous ceux qui visitent Québec et qui désirent avoir un hôtel central et confortable sont priés de s'adresser au Lion d'Or. Prix modérés. Pour informations s'adresser au propriétaire. Aussi toujours en main un assortiment de liqueurs et cigares de meilleur choix.

82 et 84 Grande Allée. 9 août 1886. 331

Dominion House Somerset, P. Q. Richard St-Pierre.....Propriétaire. M. R. ST-PIERRE a l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il continuera comme par le passé à tenir sur un haut pied son hôtel. Repas à toute heure. A tous les convois du Grand-Tronc, des voitures seront à la station pour transporter les passagers à son hôtel, qui n'est éloigné que de 18 arpents.

MM. les commis-voyageurs trouveront toujours des voitures à louage à des prix très-minimes. 9 juin, 1886. 1m-280

TERRE A VENDRE Le soussigné offre une magnifique terre à vendre à grand sacrifice, dans la paroisse de Charlevoix, village St-Pierre, en face du Convent, contenant 1 arpent et 1 perche de largeur sur 21 arpents de profondeur. Cette terre est à l'heure actuelle ensemencée de grains et de foin. Une maison en bois, de 28 pieds sur 30, fondations en pierre, et pourvue de toutes les améliorations, une grange de 36 pieds sur 50, avec remise, se trouvent sur cette terre. Un petit contenant d'excellente eau est à l'arpent de la maison. Pour plus amples informations, s'adresser à ANTOINE POULIOT, Forgeron. Rue du Pont St-Roch. Ou au bureau de LA JUSTICE. 9 juin 1886. 3m-37ps-277

Le Dr Clement Sale. Le spécialiste renommé pour les maladies chroniques, a l'honneur de soumettre au public les extraits suivants de lettres à la presse: M. M. Pressy, Plymouth, N. B., dit: Il y a quatorze ans, une paralysie des bras m'a retenu sept mois au lit. Le Dr S. m'a guéri radicalement.

Mme Laurie Blake, Laconia, N. H., écrit: Le Dr S. m'a guérie d'un cas très mauvais d'accroissement du foie.

M. E. Calahin, marchand, Portland, dit: Le Dr S. m'a enlevé une tumeur sur le cou.

M. J. Hayes, Framingham, Mass., dit: Il y a quinze ans, mon fils souffrait d'un grave ulcère scrofuleux à la jambe, et les meilleurs médecins disaient que l'amputation était inévitable. Le Dr S. enleva un os rongé de dix pouces de longueur, cicatriza la plaie, et mon fils, qui est aujourd'hui un homme robuste, ne s'en est jamais ressenti.

Charles Parker, Presq'île, Me., dit: J'ai été huit mois malade du crachement de sang, et mes poumons étaient terriblement ulcérés. Le Dr S. m'a guéri, alors que tous mes amis me croyaient fini.

A. Pickewell, éer, Boston, dit: Ma femme et moi souffrions depuis des années d'une maladie obstinée de la peau. Le Dr S. nous guérit complètement.

J. Alderman, éer, courtier, Boston, dit: J'étais atteint depuis onze ans de constipation chronique et de tous les dérangements qui en résultent. Le Dr S. me guérit rapidement.

G. Porter, éer, St. Johnsbury, Vt., écrit: Le Dr S. m'a fait revivre. J'ai souffert de la dyspepsie durant quatorze ans. Je suis guéri depuis cinq, et jamais cette affection ne m'a repris.

G. Monitor, Lynn, Mass.: J'ai été parfaitement guéri d'épilepsie. Ce ne sont là que quelques guérisons. Elles sont toutes strictement authentiques. On pourrait en citer beaucoup à Québec, mais les personnes n'aiment pas la publicité.

Le Dr Sale est descendu à l'Hôtel Albion chambre 10 A. B. Consultation gratuite. Examen complet: \$1. Heures: 9 à midi; 2 à 10. 13 juillet 1886. 1m.-305

Dr. J. A. MARCOUX, MÉDECIN-CHIRURGIEN, Gradué de l'Université-Laval. —COIN DES RUES— ST-OURS & ST-VALIER, Ancienne résidence de feu le Dr Dion. HEURES DE BUREAU. —7 à 10 h. A. M., 1 à 2 h. P. M., 6 à 8 P. M. 12 mai 1886. 226

CARTES D'AFFAIRES

LOTTERIE NATIONALE DE M. LE CURE A. LABELLE. Valeur des lots. PREMIÈRE SÉRIE, \$50,000 00 GROS LOT \$10,000. DEUXIÈME SÉRIE, \$10,000 00 GROS LOT \$2,500. Grand tirage final des Lots DE CETTE LOTERIE. LE 15 SEPT. PROCHAIN LES GROS LOTS SERONT TIRÉS. HATEZ-VOUS D'ACHETER VOS BILLET. Coût du Billet. Première Série, \$1.00. Deuxième Série, 25 cents.

Pour obtenir des billets, s'adresser, soit en personne, soit par lettres enregistrées au soussigné, agent pour le district de Québec, et à M. VICTOR MARTEL, sous-agent, 83, rue d'Aiguillon. Envoyez 5 cents pour port et enregistrement de l'envoi des billets.

LOMER HAMEL, 53, Côte de la Montagne. Québec, 13 mars 1886.

JAS. F. BELLEAU AGENT GÉNÉRAL D'ASSURANCES, Edifice de la Banque Union, NO. 55, RUE ST-PIERRE QUEBEC.

Assurance contre le Feu LANCASHIRE D'ANGLETERRE, capital: £3,000,000 stig. GUARDIAN D'ANGLETERRE, capital £2,000,000 stig.

Assurance sur la Vie et contre les accidents CRUIZIN du Canada, capital: \$1,188,000. Directeurs: Hy. Lyman, Ecr., président; Andrew Allan, Ecr., Vice-Président; Robert Anderson, Vice-Président "Merchants Bank"; Arthur Provost, Ecr., Directeur "Banque du Peuple"; J. B. Rolland, C. D. Proctor, Hugh M. Allan, Ecr.

Québec, 9 janvier 1886.

TANNAGE A LA FAÇON. TANNERIE DUGAL, QUEBEC. Ceux qui ont des peaux à faire tanner sont priés de les faire parvenir à l'établissement du soussigné.

TANNAGE ET CORROYAGE de première qualité. Prix modérés. JOSEPH DUGAL, TANNEUR, 330 et 332, RUE ST-VALLIER SAINT-ROCH. 20 janvier 1886. 1a-40

Avis aux Manufacturiers Jos. Oct. BELANGER MÉCANICIEN-FORGERON Successeur de feu Nic. Consigny No. 127, Rue Fleurie, ST-ROCH.

Invite les manufacturiers et le public en général à venir lui faire une visite. Ayant acquis dix années d'expérience dans les meilleures boutiques des Etats-Unis, il espère pouvoir leur donner pleine et entière satisfaction, dans toutes les commandes qu'on voudra bien lui confier. Une visite est sollicitée. 19 mai 1886. 234

Charbon sans pareil P. Gingras & Cie., 107, Rue St-Pierre. La maison P. GINGRAS & Cie, si avantageusement connue aujourd'hui des consommateurs de charbon qui lui accordent un patronage dont elle ne saurait trop leur remercier, les informe respectueusement qu'elle vient d'en acheter 5,000 TONNES

qu'elle recevra chaque semaine dans des bagnes. Ce détail est très important, car l'on comprend que le charbon se pulvériser bien moins s'il est déchargé d'une barge que s'il l'est d'un navire, le système de déchargement n'étant pas du tout le même. P. GINGRAS & Cie, vend les charbons suivants qui défient toute concurrence: Wilkesbarre et Laokawanna, Egr et Grate pour fournaux, Stove et Chesnut pour poêles, Newcastle pour grilles et forgerons, Ecosse et Sydney.

Communications téléphoniques. 29 mai 1886. 256

Goulding's Plant Food Pour la culture des plantes. MURE CARMINATIVE, pour le choféra et la diarrhée. SUCCUS ALTERANS (McDade, lait concentré Anglo-Suisse). PLANTE LAITEUSE. POUVRE DE LAIT (paptogenic).

J. E. MORRISON, CHIMISTE ET PHARMACIEN, 31, RUE BUADE, 31 Ouvert toute la nuit. HEURES DU DIMANCHE.—9 à 10 A. M., 11.30 à 1 P. M. et 6.30 à 8 P. M. et depuis 10.30 P.M. 23 juillet 1886. 0

CHEMINS DE FER ET

CHEMIN DE FER QUEBEC-CENTRAL Ligne de Québec, Boston, New-York et des Montagnes Blanches. La seule ligne ayant sur tout son parcours des chars palais et des chars doritoirs sans transbordement entre Québec et New-York. La route la plus directe et la meilleure pour Boston et tous les points de la Nouvelle-Angleterre via Sherbrooke et le lac Memphrémagog. Le on après LUNDI, le 14 JUIN, les trains quitteront Québec: EXPRESS—Départ de Québec par le bateau passeur à 2.15 heures p. m., de Lévis à 2.45 heures p. m.; arrive à la Jonction de la Beauce à 4.40 heures p. m.; arrive à Sherbrooke à 8.40 p. m.; arrive à Newport, Vt. à 10.30 heures p. m.; arrive à Boston à 2.30 heures a. m.; arrive à New-York à 11.45 hrs. a. m.

Les chars palais et chars doritoirs Monarque avec buffet circuleront jusqu'à New-York sans transbordement.

MIXTE—Part de Québec par le bateau-passeur à 2.30 heures p. m., de Lévis à 3.00 heures p. m.; arrive à la Jonction de la Beauce à 6.45 heures p. m.; arrive à St-François à 7.45 heures p. m. Les trains arrivent à Québec

EXPRESS—Part de New-York à 4.30 heures p. m.; de Boston à 7.00 hrs. p. m.; de Newport à 6.00 heures a. m.; arrive à Lévis 2.30 heures p. m. et à Québec par le bateau-passeur à 2.30 hrs. p. m.

Chars palais et chars doritoirs Monarque avec buffet marche de New-York à Québec sans transbordement.

MIXTE—Part de St-François à 6.00 heures a. m.; de la jonction de la Beauce à 7.55 heures a. m.; arrive à Lévis à 11.15 a. m. et à Québec par le bateau-passeur à 11.30 hrs. a. m. Trains rapides, beau paysage et raccourcis certains.

Les malles et express de New-York et de Boston circulent directement sur cette ligne. Le bagage est étiqueté entre tous les endroits. Pour billets et autres informations, s'adresser au bureau général des billets, en face de l'Hôtel St-Louis.

JAS. B. WOODWARD, Gérant-Général. J. H. WALSH, Gérant général des passagers. Sherbrooke, juin 1886. —285.

CHEMIN DE FER QUEBEC et LAC ST. JEAN Le et après JEUDI, le 10 JUIN 1886, les trains partiront de la station du Pacifique, Québec, et arriveront comme suit, excepté les dimanches: ALLANT AU NORD

6.35 a. m. Train mixte tous les jours pour St-Raymond, arrivant à 10 a. m., et continuant jusqu'à la Rivière à Pierre, le Mercredi et Vendredi, arrivant à 11.45 a. m.

10.00 a. m. Train d'excursion pour le lac St-Joseph, Mardi et Jeudi, arrivant à 11.00 a. m.

1.30 p. m. Train d'excursion pour le lac St-Joseph. Samedi, arrivant à 2.30 p. m.

5.30 p. m. Train de la malle, tous les jours arrivant à St-Raymond à 7.10 et à la Rivière à Pierre à 8.00 p. m.

ALLANT AU SUD 6.00 a. m. Train de la malle de la Rivière à Pierre, tous les jours et de St-Raymond à 7.10 a. m., arrivant à Québec à 8.10 a. m.

3.00 p. m. Train mixte de St-Raymond tous les jours (et de la Rivière à Pierre Mercredi et Vendredi à 1.15 p. m.) arrivant à Québec à 6.00 p. m.

Le train de la malle fait raccourcis à St-Ambroise avec les omnibus allant au village Indien, à Lorette, et à la station de Valcartier avec l'omnibus pour le village de Valcartier, à la rivière à Pierre avec le chemin de colonisation pour Notre-Dame-des-ANGES, et avec les trains de construction tous les jours (les circonstances le permettant) pour l'Isle du Lac Edouard, revenant le soir suivant.

Billets de retour de première classe, aux taux d'un simple billet, émis les samedis, valables jusqu'au mardi suivant.

Le vapeur "IDA" fera le trajet sur le lac St-Joseph pour rencontrer les trains comme suit:—Laissera le "Lake View House" 7.10 a. m., 2.30 p. m., laissera le quai de la station 8.45 a. m., 11.15 a. m. (Mardi et Jeudi) 2.45 p. m. (Samedi) 6.45 p. m. Prix 15 cts, retour 25 cts, le tour du lac 25 cents, billet mensuel \$3.00.

J. G. SCOTT Secrétaire et Gérant. 8 juin 1886. 55

Ligne de Sainte-Anne A partir de JEUDI, le 27 MAI courant, le vapeur "Brothers" fera ses voyages entre Québec et Ste-Anne tous les jours à 6 a. m., excepté les MARDIS et SAMEDIS où les voyages suivront la marée, faisant un voyage régulier tous les Dimanches.

Le départ du dimanche aura lieu à 6 heures du matin du quai Champlain. Le prix aller et retour sera de 50 cents. Toute société religieuse ou civile qui voudrait organiser un pèlerinage pourra engager ce vapeur à des conditions avantageuses, on s'adressant au capitaine du vapeur.

ELZÉAR FORTIER, 26 rue St-Joseph, Québec, 247

BATEAUX A VAPEUR

Traverse de l'Isle d'Orléans Le vapeur "Orléans" Capitaine Bolduc Le et après le 12 mai, jusqu'à nouvel ordre, (le temps et les circonstances le permettant), ce bateau fera le trajet comme suit: DE QUEBEC. 6.15 a. m. 9.15 a. m. 11.30 a. m. 2.30 p. m. 4.45 p. m. 6.15 p. m. DE L'ILE D'ORLÉANS. 5.15 a. m. 8.00 a. m. 10.00 a. m. 1.30 a. m. 3.30 p. m. 5.30 p. m. DIMANCHE, 17 MAI. 1.00 p. m. 2.30 p. m. 5.00 p. m. 11.30 a. m. 1.30 p. m. 4.00 p. m. 6.00 p. m.

Arrêtant à St-Joseph en allant et revenant. Les jours de fêtes un voyage se fera de l'Isle à Québec, à 8 heures du matin. Le prix du passage le dimanche est le même soit à St-Joseph soit à l'Isle. Tous les jours le bateau fera un voyage spécial à dix heures du soir de l'Isle d'Orléans. 12 mai 1886. 225

TRAVERSE DE St-Romuald et Sillery LE NOUVEAU VAPEUR "LÉVIS" Capitaine Desrochers, Le et après jeudi le 1er mai, laissera (le temps et les circonstances le permettant) comme suit: NEW LAVERPOOL. 5.15 a. m. 8.00 a. m. 10.00 a. m. 1.00 p. m. 3.00 p. m. 5.30 p. m. QUEBEC. 6.00 a. m. 9.00 a. m. 11.30 a. m. 2.00 p. m. 4.30 p. m. 6.15 p. m. LES DIMANCHES. 2.00 a. m. 5.00 p. m. 1.30 p. m. 3.00 p. m. 6.00 p. m.

Arrêtant à St-Romuald et au quai de M. Rowen, Sillery, en montant et descendant. Tous les samedis il y a un voyage de St-Romuald et Sillery à Québec, à 7 heures p. m. 12 mai 1886. 224

Compagnie de navigation du Richelieu et Ontario Arrangements du Printemps 1886 Les vapeurs de cette compagnie voyageant entre QUEBEC et MONTREAL feront le service comme suit: Le steamer QUEBEC, capt. Robt. Nelson, les Mardis, Jendis et Samedis, à sept heures p. m., de Montréal. Le steamer MONTREAL, capt. L. H. Roy, les Lundis, Mercredis et Vendredis.

MONTREAL ET TORONTO Les vapeurs faisant le service entre ces ports, commenceront le 1er de juin.

QUÉBEC ET LE SAGUENAY Le vapeur UNION, capt. Barras, commencera ses voyages le 4 mai, laissant Québec à 7.30 a. m., les Mardis et les Vendredis. Le steamer ST-LAURENT, capt. Lecours, commencera ses voyages le 25 juin, laissant Québec à 7.30 a. m., les Mercredis et les Vendredis. Et le steamer SPARTAN, capt. Rivier, commencera ses voyages le 1er juillet, laissant Québec à 7.30 a. m., le jeudi.

Tous ces steamers touchent à la Baie St-Paul, aux Eboulements, à Murray Bay, Rivière-du-Loup, Tadoussac, l'Anse St-Jean, la Baie des Ha Ha! Le steamer SPARTAN partira aussi pour Chicoutimi, la Baie des Ha Ha! les Dimanches, à 1 p. m., touchant à tous les ports de la route excepté la Baie St-Paul, les Eboulements et l'Anse St-Jean. A vendre: Billets pour Montréal et pour l'Ouest. On se procure des chambres au quai Napok'ou. A vendre: Billets pour la ligne du Saguenay et chambres disponibles au bureau, quai St-André. Billets à vendre pour tous steamers e chambres à louer chez M. R. M. Stockings vis-à-vis de l'Hôtel St-Louis. A. DESFORGES, Agent. JULIEN CHABOT, Gérant de la ligne du Saguenay. Québec, 27 avril 1886. 205

LA JUSTICE Journal Indépendant

Publié tous les jours à deux éditions par jour. PRIX DE L'ABONNEMENT ÉDITION QUOTIDIENNE \$3.00 par année. ÉDITION HEBDOMADAIRE 50 CENTIME par année.

Aussi impressions de toutes sortes telles que: TÊTES DE COMPTES, FACTUMS, BLANCS DE COUR, DE BILLETS ETC., ETC. La Justice est rédigée par un comité de collaborateurs.

IMPIMERIE LA Compagnie de l'imprimerie Provinciale